

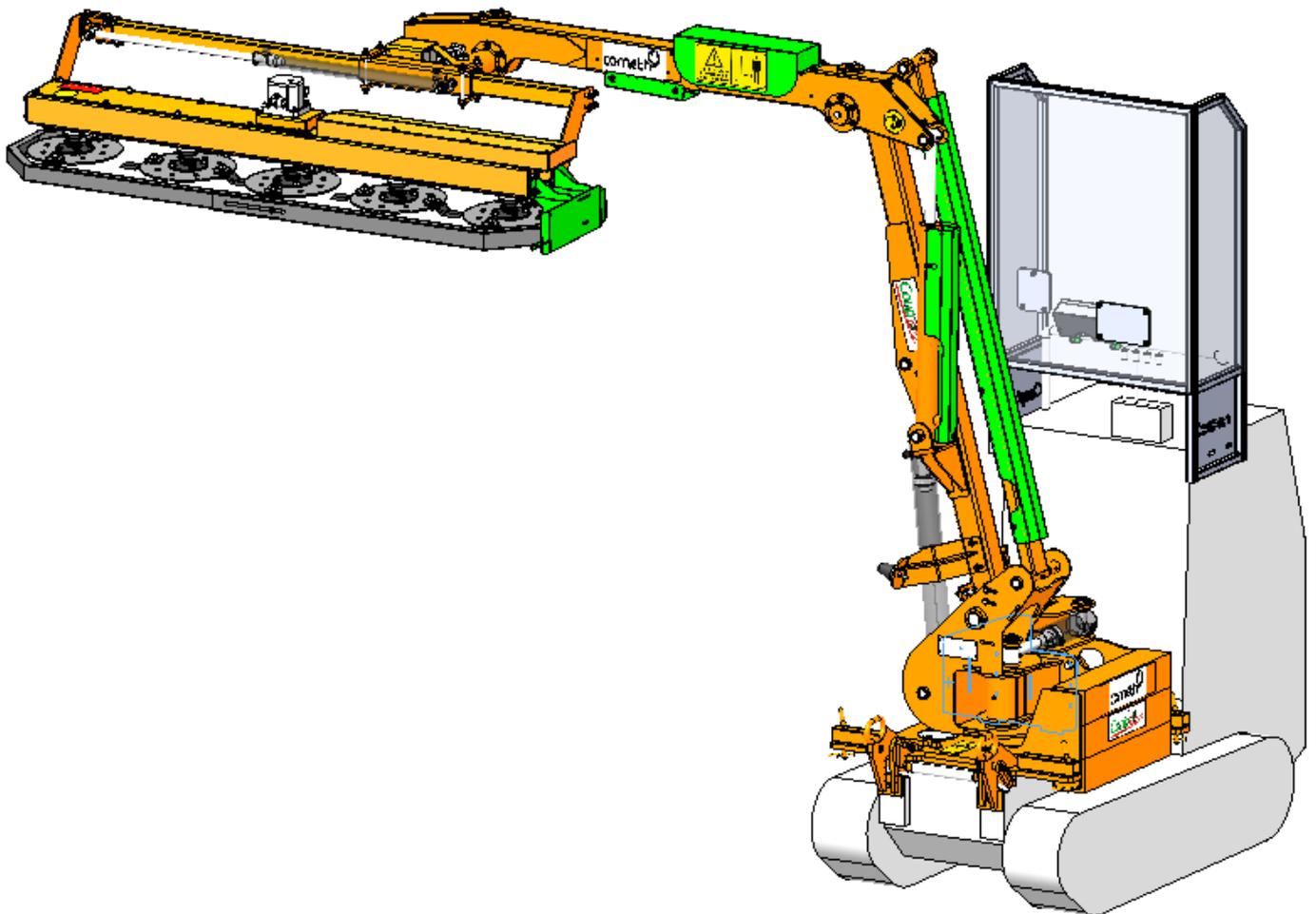
COUP'ECO



COMETH

320

Lamier 5420.KD



**NOTICE ORIGINALE
D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN**

Cher utilisateur,

Nous vous remercions de votre confiance et espérons que votre taille-haie vous donnera entière satisfaction.

Les quelques minutes que vous accorderez à la lecture de cette notice vous permettront :

- D'utiliser pleinement les performances de votre taille haie,
- De préserver sa longévité,
- De travailler en toute sécurité.

Cette notice contient la description de l'utilisation et de l'entretien du taille-haie sous sa configuration la plus large. Par conséquent, la version de base du taille-haie et de ses accessoires peut varier. Pour plus d'informations sur les niveaux d'équipements disponibles sur le marché, prendre contact avec votre revendeur le plus proche.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre revendeur.

Lors de la livraison de votre taille-haie, votre revendeur vous a remis une fiche de mise en route. Dans le cas où le revendeur aurait omis de vous remettre ce document, vous devez impérativement le lui réclamer. Ce document vous sera nécessaire pour toute intervention sous garantie.

La fiche de mise en route indique :

- Si la notice d'utilisation et d'entretien comprenant le certificat de conformité CE vous a été remis.
- Si le manuel de pièces de rechange vous a été remis.
- Si vous avez été informé des conditions d'utilisation et averti des règles de sécurité à respecter.

Dans le cas où l'une de ces obligations aurait été omise, il vous appartient de prendre immédiatement contact avec votre revendeur.

Sommaire

I - DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ relative aux matériels soumis à auto certification	3
II - INTRODUCTION	5
2-1/ Caractéristiques et mises à jour de la notice	5
2-2/ Conservation de la notice	5
III - UTILISATION CONFORME A L'USAGE PRÉVU	5
IV - EXPLICATION DES SYMBOLES	6
4-1/ Signification des symboles présents dans cette notice	6
4-2/ Signification des symboles présents sur le taille-haie	6
V - LOCALISATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE	7
VI - CONSIGNES DE SÉCURITÉ	8
6-1/ Consignes de sécurité générale	8
6-2/ Vérification de conformité de l'équipement d'élagage avant chaque mise en route	8
6-3/ Inspection préalable de la zone de travail	8
6-4/ Caractéristiques du sol sur lequel évolue le porteur	8
6-5/ Consignes générales de travail	9
6-6/ Consignes de sécurité sur chantier	9
6-7/ Consignes d'entretien	10
6-8/ Contre-indications	11
VII - DESCRIPTIF DU MATERIEL	13
7-1 / Description du taille-haies	13
7-2 / Particularité	14
7-3 / Caractéristiques techniques du taille-haies	14
7-4 / Caractéristiques techniques du lamier 5420 / lamier 4420	14
7-5 / Equipement de série	14
7-6 / Equipement en option	14
7-7 / Cinématiques de travail 5420 /4420	15
7-8 / Bruit aérien	17
VIII - ÉLÉMENTS INCLUS A LA LIVRAISON	18
IX / INSTALLATION ET MISE EN ROUTE	18
9-1 / Installation mécanique	18
9-2 / Installation hydraulique	18
9-3 / Sécurité hydrauliques pour la stabilité de la machine	19
9-4 / Fonctionnement du pivot automatique par vérin	20
9-5 / Kit indicateur de niveau Horizontale et verticale « CLINE PRO » (en option)	20
9-6 / indicateur de niveau Horizontale CLINOMETRE	20
X - INSTALLATION DES ÉLÉMENTS DE COUPE	21
10-1/ Choix de l'élément de coupe	21
10-1-1/ Montage avec des plateaux fléaux	21
10-1-2/ Montage avec des lames	21
10-1-3/ Montage mixte (plateaux fléaux + lames)	22
XI - TRAVAIL AVEC L'EQUIPEMENT DE COUPE	22
11-1/ Déplacement du porteur avec l'équipement d'élagage	22
11-2/ Balisage du chantier	22
11-3/ Inspection de la zone de travail	22
11-4/ Rappel des consignes de sécurité au personnel de chantier	22
11-5/ Choix de la portée sur le tube support	23
11-6 / Mise en marche du Lamier	23
11-7 / Travail avec le Lamier	23
11-8 / Choix du sens de rotation de l'élément coupant	23
11-9 / Choix de la vitesse d'avancement au travail	24
11-10 / Conduite à adopter	25
XII - ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES	26
12-1 / Coincement de branches sur le Lamier : bourrage	26
12-2 / Blocage d'une lame de scie dans une grosse branche	26
XIII - EN FIN DE TRAVAIL	26
XIV / Entretien et réglages	29
14-1 / Hydraulique	29

14-2 / Graissage	29
14-3 / Serrage des vis classe 8.8	30
14-4 / Entretien des éléments de coupe.....	30
14-4-1/ Entretien des lames.....	30
14-4-2/ Entretien des couteaux (fléaux)	32
14-4-3/ Équilibrage des plateaux	33
14-4-4/ Changement des couteaux (fléaux).....	33
14-5 / Montage et démontage d'un plateau fléaux	34
14-6 / Procédure de montage du Kit lames :	36
14-7 / Vérification de la tension des courroies.....	37
14-8 / Remplacer des courroies	38
14-9 / Pannes et remèdes :.....	38
XV / PROCEDURES DE MONTAGE	39
15-1/ Procédure montage des paliers :	39
15-2/ Procédure de montage des paliers dans le lamier	40
15-3 / Montage des courroies.	41
15-4 / Réglage du système crémaillère :.....	42
XVI / SCHEMA HYDRAULIQUE.....	43
XVII / BRANCHEMENT ELECTRIQUE DU BOITIER DE MISE A NIVEAU :	44

II - INTRODUCTION

Cette notice décrit les conditions d'utilisation, d'entretien. Elle fait partie intégrante du Taille-haie. Elle définit le but pour lequel le taille-haie a été construit, et contient les renseignements nécessaires afin de garantir une utilisation correcte et sûre.

Le taille-haie est destiné à un usage professionnel, et seul un personnel spécialisé peut l'utiliser. Son utilisation est interdite aux mineurs, aux personnes dont les conditions physiques ou psychiques sont altérées, ainsi qu'aux personnes n'étant pas suffisamment informées et formées.

2-1/ Caractéristiques et mises à jour de la notice

Tout le support technique et descriptif contenu dans cette notice est la propriété exclusive de la société COUP'ECO qui en interdit la reproduction, complète ou partielle, sauf autorisation et approbation écrite de sa part.

Le contenu de cette notice peut faire l'objet de modifications sans préavis. La société COUP'ECO se réserve le droit d'apporter à tout moment les éventuelles modifications qu'elle jugera opportunes en vue d'une amélioration du taille-haie, ou pour toute exigence au niveau constructif ou commercial. Les illustrations et données techniques figurant dans cette notice peuvent ne pas correspondre précisément à votre Taille-haie. Les conditions d'utilisations demeurent toutefois inchangées.

2-2/ Conservation de la notice

Cette notice doit être conservée soigneusement dans un endroit approprié, afin de garantir son état. Elle doit être facilement accessible à toute personne autorisée à la consulter. La notice est un document important qui accompagne le taille-haie, et tous les utilisateurs doivent être responsables de sa bonne conservation. Transmettez-la au nouveau propriétaire en cas de revente.

III - UTILISATION CONFORME A L'USAGE PRÉVU

Le taille-haie, est conçu pour les travaux d'entretien des haies d'ornement et parcs arborés... Il coupera tous types d'essences de bois, feuillus ou résineux, qu'ils soient verts ou secs. Les branches des arbres et des haies sont coupées franchement, sans déchiquetage ni broyage. Cette technique limite le développement des maladies et favorise une saine reprise de végétation.

N'utiliser que des équipements de coupe (lames, plateaux fléaux) recommandé par S.A.S. COUP'ECO.

Le taille haie se monte sur la base roulante Rampicar Rotair R80.

Toute autre utilisation est interdite. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une utilisation non conforme. Observer impérativement les mesures de maintenance et d'entretien prescrites dans cette notice.

L'utilisateur du taille-haie est responsable en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers ou à des biens appartenant à des tiers.



**Il est formellement interdit d'utiliser le taille-haie pour faucher ou débroussailler.
Il est formellement interdit de travailler avec le taille-haie en marche arrière.**

IV - EXPLICATION DES SYMBOLES

4-1/ Signification des symboles présents dans cette notice

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente notice pour attirer l'attention sur des risques particuliers.



Avertissement.
Ces symboles signalent des risques particuliers.



Interdiction.
Ces symboles signalent des actions interdites.



Le port des gants de protection est obligatoire.



Le port de chaussures de sécurité est obligatoire.



Le port d'un casque de chantier est obligatoire.



Le port d'un casque de chantier, de protection auditive et de lunettes de protection est obligatoire.

4-2/ Signification des symboles présents sur le taille-haie

Les symboles suivants sont apposés sur le Lamier afin de signaler des risques particuliers.



Outils rotatifs !

Des objets et des débris sont susceptibles d'être projetés.
Maintenir une distance de sécurité par rapport au lamier.



Le port d'un casque de chantier, de protection auditive et de lunettes de protection est obligatoire.



Risque de coupures !

Les lames de scies sont des outils coupants.
Attention ! A leur manipulation et lors de la taille.



Risque de coupures !

Les couteaux sont des outils coupants.
Attention ! A leur manipulation et lors de la taille.

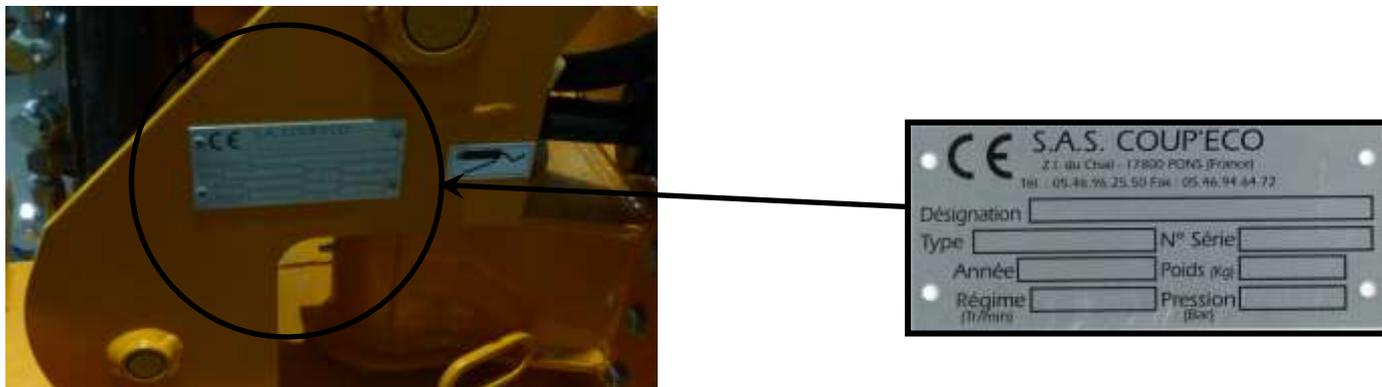


Point d'ancrage pour la manutention.

V - LOCALISATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Chaque taille-haie est marqué d'une plaque signalétique, qui reporte les principales données techniques et d'identification. La plaque est fixée dans une position facile à trouver et à lire.

La plaque signalétique ne doit jamais être enlevée ni utilisée dans d'autres buts. En cas de destruction du taille-haie, s'assurer qu'elle a bien été détruite pour éviter tout abus possible.



Les informations que vous trouvez sur cette plaque sont :

- Les informations sur le constructeur
- La désignation
- Le type
- Le N° de série
- L'année de fabrication
- Le poids
- Le régime de rotation des éléments de coupe
- La pression maximum d'utilisation

Indiquer systématiquement les données reportées sur la plaque signalétique du constructeur dans les demandes d'assistance et /ou de pièces détachées.

VI - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

6-1/ Consignes de sécurité générale

Suivant les mesures introduites par les articles R4323-55 et R4323-56 du code du travail, la conduite de cette machine est strictement réservée à du personnel formé, nommé et désigné.

6-2/ Vérification de conformité de l'équipement d'élagage avant chaque mise en route

Toujours vérifier que l'équipement soit correctement fixé au porteur

Toujours vérifier l'état des éléments de coupe et procéder à leur affûtage ou au remplacement si nécessaire.

Toujours vérifier la présence et la fixation des capots et carters de protection.

Toujours s'assurer de la lisibilité de tous les pictogrammes de sécurité présents sur la machine, les nettoyer et éventuellement les remplacer si nécessaire.

Toujours vérifier l'état des flexibles hydrauliques et s'assurer de l'absence de fuite.

Toujours vérifier le bon graissage des composants concernés.

6-3/ Inspection préalable de la zone de travail

Toujours procéder à une inspection de la zone de travail, pour relever la présence éventuelle de fil de fer, de poteaux métalliques, de grosses pierres, de bouteilles et d'autres objets dangereux. Enlever ces objets avant de commencer le chantier. Relever également les branches cassées ou en mauvais état afin de commencer l'ébranchage par ces dernières.

Toujours relever la présence d'obstacles surélevés, en particulier les lignes électriques : dans ce cas déterminer et signaler au chauffeur la catégorie de lignes présentes et rappeler les consignes : **(En France)**

- Pour les lignes de tension inférieure à 50 kV, la distance minimale de travail à respecter est de 3 mètres.

- Pour les lignes de tension supérieure à 50 kV, la distance minimale de travail à respecter est de 5 mètres.

Voir réglementation locale en vigueur.

6-4/ Caractéristiques du sol sur lequel évolue le porteur

La nature du sol sur lequel évolue le porteur est d'une haute importance concernant la stabilité et la sécurité : sol humide, terre, herbe, feuilles, plaque d'acier, sont à bien prendre en considération surtout lors du travail sur un sol en pente ou en déclivité.

6-5/ Consignes générales de travail

Toujours éloigner les tierces personnes de la machine pendant les opérations de montage ou de démontage du Lamier sur le porteur. Pendant ces opérations, définir un périmètre de sécurité d'un rayon de 10 mètres autour de la machine pour prévenir de son renversement.

Toujours éloigner les personnes de la machine pendant les opérations de taille et créer un périmètre de sécurité d'un rayon de 100 mètres autour de la machine pour prévenir des projections et chutes de branches.

Mettre des panneaux de balisage avec signalisation d'éléments d'élitage travaillant, selon les règles en vigueur pour le balisage de chantiers.

Toujours informer le personnel de chantier des zones de sécurité à respecter.

Toujours s'assurer que le personnel dédié au ramassage des branches ou autre, soit équipé des protections individuelles de sécurité appropriées et ne soit pas placé dans un périmètre de sécurité inférieur à un rayon 50 mètres autour de l'élément de coupe et de 100 mètres dans l'axe de travail du Lamier (devant et derrière).

Toujours s'assurer que le personnel dédié au ramassage des branches respecte et fasse respecter le périmètre de sécurité.

Toujours garder le porteur stable pour effectuer la taille.

Toujours arrêter la rotation des lames avant toutes manœuvres à réaliser en dehors de la taille : mouvements des bras du porteur, déplacement en marche arrière, positionnement du lamier.

Toujours faire appel à une personne à terre pour surveiller les manœuvres, lames à l'arrêt, si la visibilité de l'opérateur est réduite.

Toujours adapter sa vitesse d'avance à l'état du terrain sur lequel évolue le porteur.

Toujours mettre le carter de protection de lames en place, dès la fin du chantier, ou dès l'arrêt du porteur.

Toujours nettoyer l'équipement de taille à la fin de chaque journée de travail : enlever les branches et les feuilles et les accumulations de sciure.

Toujours replier l'équipement d'élitage en position transport lors de l'arrêt du Lamier et lors de son déplacement hors du chantier.



Lors de toute manœuvre en marche arrière, il est impératif d'arrêter la rotation du lamier.

6-6/ Consignes de sécurité sur chantier

Lors du travail avec l'équipement d'élitage, il y a des risques de chutes de branches et de projections de végétaux ou de débris, et ce plus particulièrement en avant et en arrière du Lamier.

Pour éviter ces risques, il est nécessaire d'empêcher toutes personnes de pénétrer dans une zone de sécurité correspondant à un cercle de 100 mètres de rayon autour du porteur.

➤ *Piétons, cyclistes, personnels de chantier :*

- ✓ Pour le personnel de chantier, toujours porter les équipements de protection individuels (casque, gants, lunettes...), la zone de sécurité est réduite à 50 mètres de rayon.
- ✓ En dehors du personnel de chantier, veiller à ce qu'il n'y ait aucune autre personne (piétons, cyclistes...) dans un rayon de 100 mètres autour du porteur.



Si des personnes se trouvent dans ces zones, l'opérateur doit s'arrêter momentanément de travailler, le temps que ces personnes sortent de cette zone.

➤ *Autres véhicules :*

- ✓ Le passage des véhicules est strictement interdit dans la zone de sécurité pendant les opérations de taille.
- ✓ Pendant les phases de manœuvre, veuillez délimiter une zone de circulation se situant à 1,50 mètre de l'extrémité extérieure des roues ou de la tourelle du porteur.



Si la largeur de la route ne le permet pas, il est impératif que l'opérateur s'arrête lors d'un croisement avec un autre véhicule.

➤ *Habitations avoisinant le chantier :*

Lorsque des habitations se trouvent dans la zone de sécurité, informer les habitants des opérations de taille et de la nécessité, pour leur sécurité, de ne pas rester sur les balcons ou terrasse, de fermer les fenêtres et les volets et de ne pas sortir de chez eux afin d'éviter tout dommage liés à d'éventuelles projections.

6-7/ Consignes d'entretien

Toujours positionner le porteur et l'équipement d'élagage sur un sol plat et stable dans un environnement dégagé pour effectuer toutes les opérations d'entretien.

Toujours s'équiper des protections individuelles pour les opérations d'entretien : Gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection

Toujours sectionner les alimentations et énergies du porteur et activer le frein de parc avant toute intervention sur l'équipement d'élagage : Arrêt du moteur thermique du porteur.

Toujours respecter, en plus des préconisations présentées dans ce manuel, toutes les normes de sécurité de caractère générale.

Toujours faire intervenir un technicien spécialisé pour toutes interventions d'entretien autres que celles décrites dans cette notice.

Toujours conserver un bon état d'affûtage et d'avoyage des lames. Remplacer une lame dès que vous constatez l'apparition de fissure en fond de dent.

Toujours conserver un bon état d'affûtage des couteaux. Remplacer les boulons et écrous de fixation après chaque démontage des couteaux.

Toujours vérifier avant chaque utilisation que les boulons et écrous de l'équipement de coupe soient correctement serrés.

Toujours respecter scrupuleusement la procédure décrite dans cette notice pour le démontage et le remontage de l'élément coupant (lame ou couteau).

Toujours nettoyer entièrement l'équipement de coupe en fin de journée de travail.

Toujours remplacer les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origines COUP'ECO.

6-8/ Contre-indications

Ne jamais permettre à des personnes non accréditées ou non formées d'utiliser cet équipement d'élagage.

Ne jamais utiliser cet équipement d'élagage ni le porteur sous l'emprise d'alcool ou de drogues.

Ne jamais utiliser la machine par temps de vent fort : maxi : 40 km/h.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage pendant un orage : risque de foudre.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage la nuit, ou si la luminosité ne permet pas à l'opérateur de voir clairement l'outil de coupe.

Ne jamais utiliser la machine sans avoir réalisé le balisage du chantier.

Ne jamais se tenir sous l'élément de coupe quel que soit sa hauteur.

Ne jamais couper de grosses branches avec le lamier lorsque les lames ne sont pas parallèles au sens d'avancement du porteur ou au sens du mouvement de coupe.

Ne jamais couper des branches plus grosses que les dimensions préconisées dans ce manuel (*cf. « caractéristiques techniques »*).

Ne jamais continuer d'utiliser l'équipement d'élagage lorsqu'un fil de fer ou autre matériau filandreux s'est enroulé autour de celui-ci.

Ne jamais utiliser de couteaux qui ne taillent plus. Remplacez-les impérativement **par paire** pour conserver l'équilibrage des plateaux fléaux.

Ne jamais utiliser une lame qui ne taille plus.

Ne jamais surplomber une zone de circulation sans en avoir interdit l'accès.

Ne jamais se déplacer sur la route sans avoir installé le carter de lames.

Ne jamais réaliser les opérations d'entretien non décrites dans cette notice.

Ne jamais utiliser des pièces de rechange n'étant pas d'origine COUP'ECO.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage comme moyen de levage pour des personnes ou pour des objets.

Ne jamais utiliser le sabot du lamier pour pousser les branches coupées.

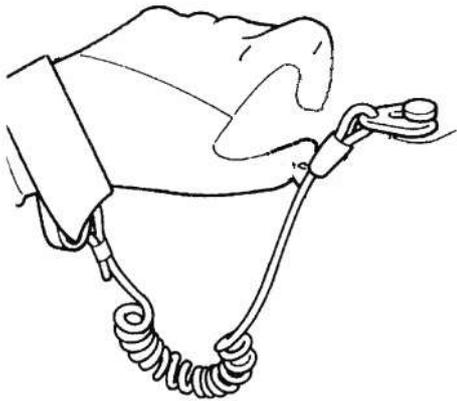
Ne jamais laisser les lames de scie circulaires en rotation pendant les manœuvres avec le porteur sans opération de taille (changement de rue, déplacement en marche arrière, changement de sens du porteur, ...).

6-9/ Sécurité conducteur



Attachez le cordon du coupe-circuit du moteur à votre poignet et maintenez le dégagé du boîtier électrique de manière que le moteur se coupe automatiquement en cas de chute.

Après toute utilisation, détachez du boîtier électrique le cordon du coupe-circuit du moteur afin d'empêcher tout démarrage accidentel ou toute utilisation non autorisée.

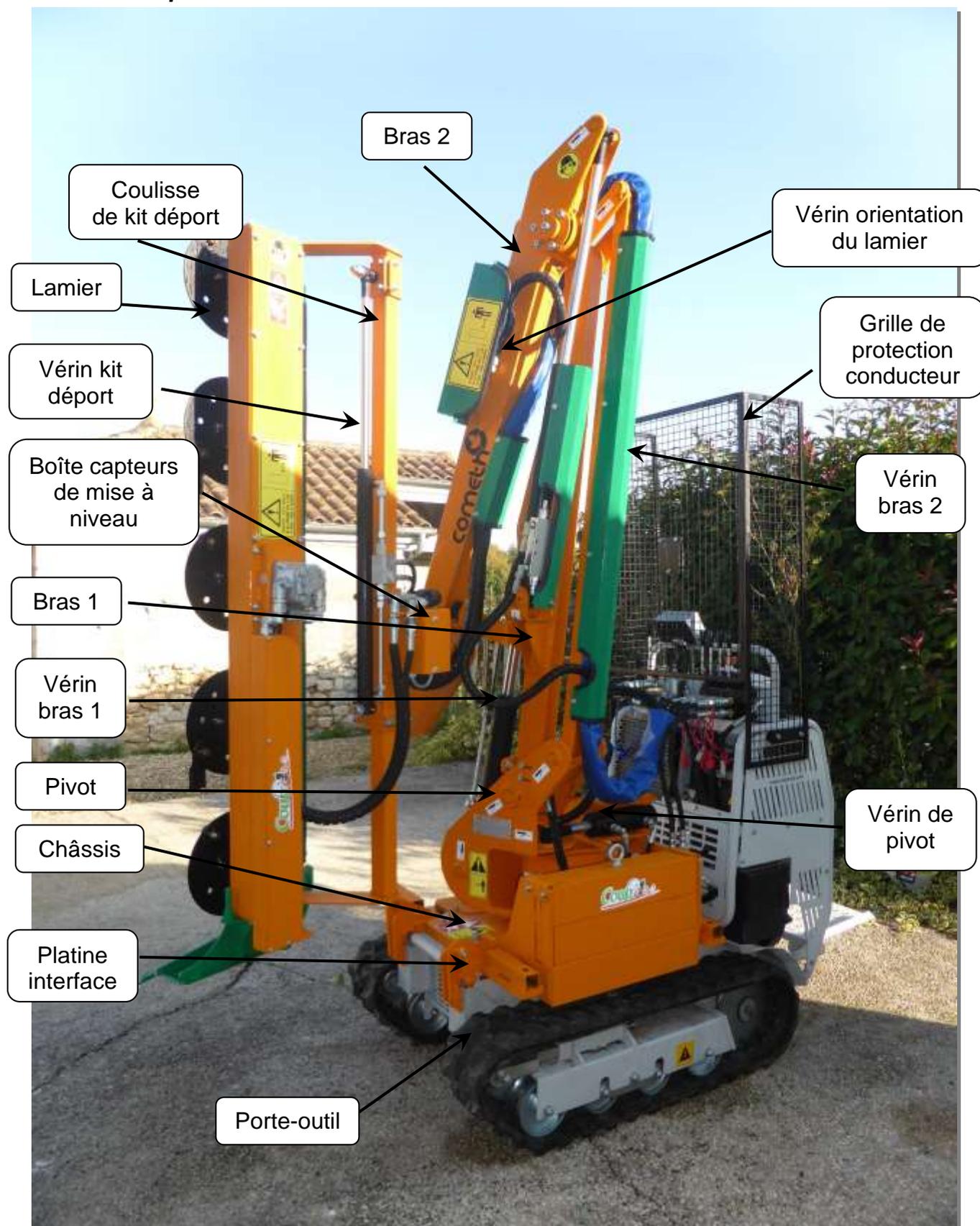


VII - DESCRIPTIF DU MATERIEL

Le Taille-Haies est un équipement dépendant, conçu pour fonctionner et s'adapter sur un porte-outil. La platine interface et la grille de protection sont disponibles en option selon le porteur.

Pour connaître le fonctionnement de ce porte-outil, veuillez-vous référer à la notice qui vous a été fournie avec celui-ci.

7-1 / Description du taille-haies



7-2 / Particularité

La technologie utilisée permet de maintenir le système de coupe dans la position donnée, tout en effectuant des mouvements sur le bras d'articulation : déport et hauteur.

De plus, la cinématique étudiée permet un travail dans l'encombrement du porteur.

Les zones de travail lamier horizontal et lamier vertical sont représentées sur les deux pages suivantes.

L'ensemble Bras + lamier est monté sur pivot, permettant une rotation de 88°.

7-3 / Caractéristiques techniques du taille-haies

Poids total (sans porteur)	550 kg
Débit nécessaire "lamier"	21 l/min
Pression d'utilisation	175 bars
Débit nécessaire "vérins"	14 l/min
Pression d'utilisation	175 bars

7-4 / Caractéristiques techniques du lamier 5420

		5420
Longueur de coupe (mm)		1860
Moteur (cm ³)		6
Pression maxi sur le drainage moteur (bar)		1
Puissance maxi transmission (cv)		14
Diamètre plateau + couteau (mm)		425
Capacité de coupe plateau + couteau (mm)		Maxi Ø 25
Diamètre des lames de scie (mm)		420
Capacité de coupe des lames de scie (mm)	A l'arrêt	Maxi Ø 70
	En avançant	Maxi Ø 25
Régime de rotation (tr/min)		3500

Double sens de rotation des plateaux de coupe (inversion par distributeur cranté).

Le lamier se caractérise par un système de coupe ultra performant spécialement étudié pour tous végétaux en pousse de l'année.

De plus, les couteaux travaillent dans le même plan.

La commande hydraulique des mouvements se fait manuellement. Veuillez-vous référer à la notice du porte-outil, pour connaître son fonctionnement.

7-5 / Equipement de série

Lamier 5420 → 5 plateaux bi-couteaux

7-6 / Equipement en option

Kit indicateur de niveau horizontale et verticale « CLINE PRO ».

Jeu de lames avec moyeux.

Platine interface selon marque et modèle de porteur.

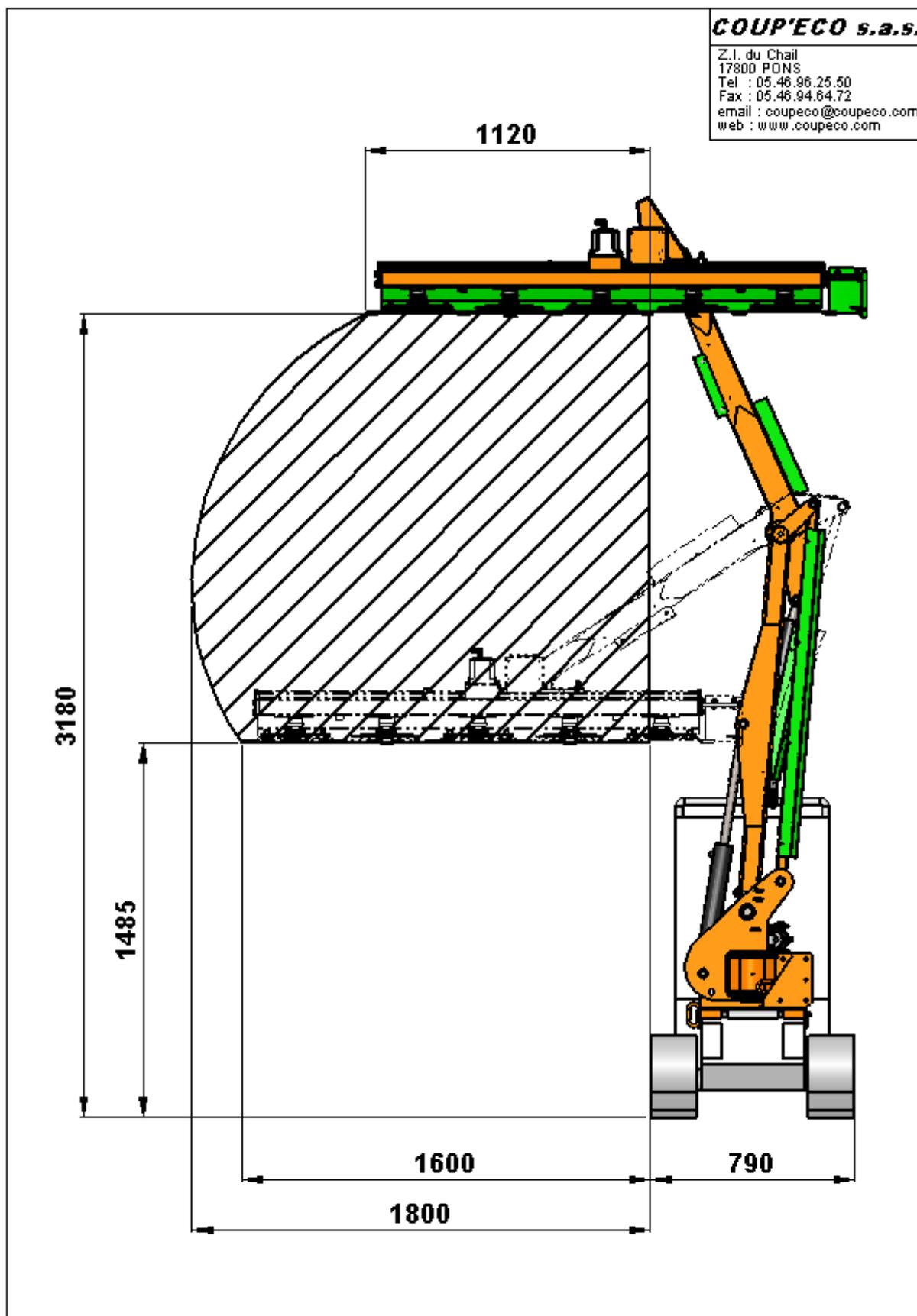
Grille de protection adaptée au porteur.

7-7 / Cinématiques de travail 5420

* Zone de travail avec le lamier en position horizontale

Hauteur maximale : 3.18 m.

Déport maximal **5420** : 1.80 m (par rapport au bord extérieur du porteur).

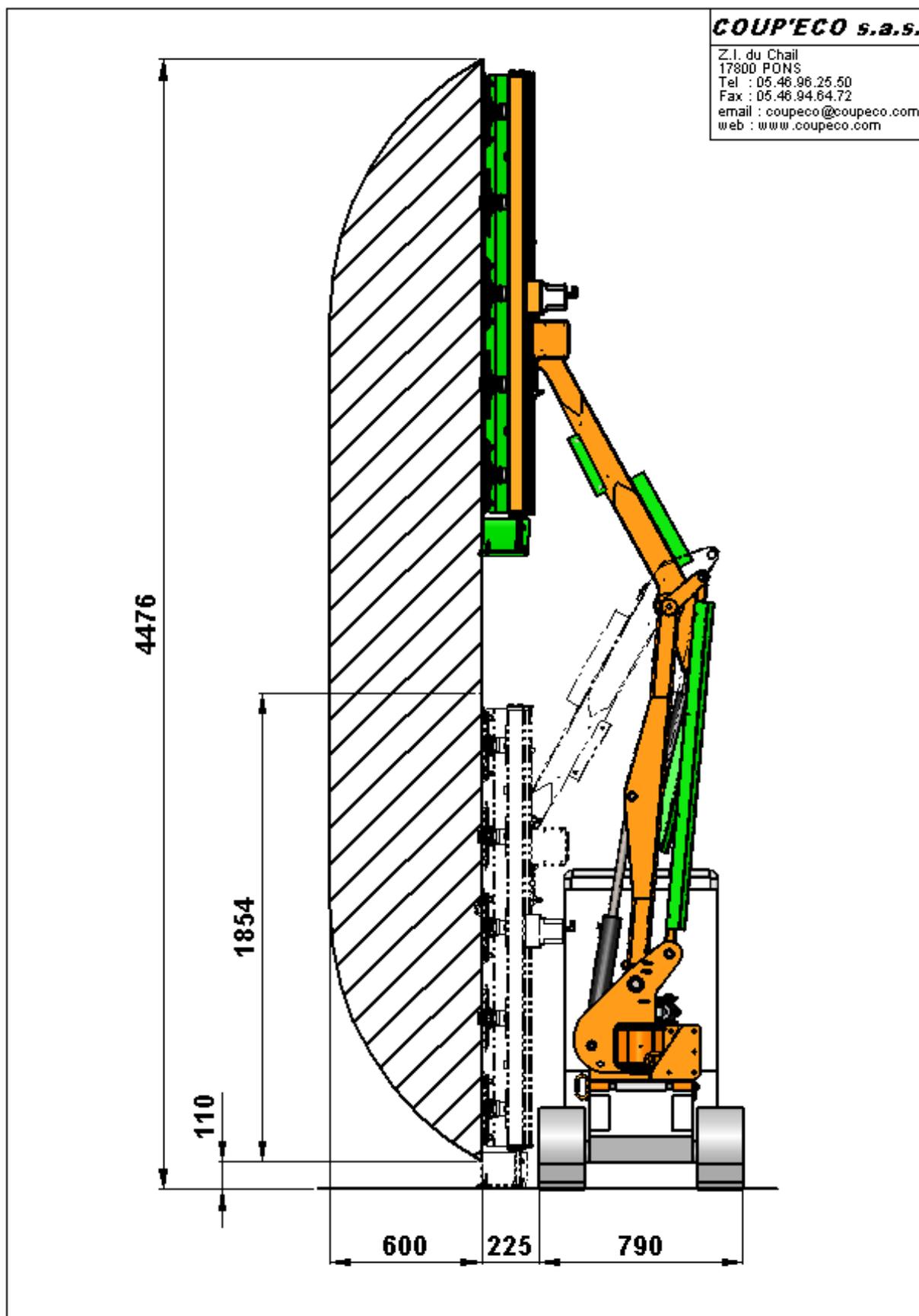


Ce document est la propriété de la société COUPECO. Toute reproduction sans autorisation écrite est strictement interdite.

* Zone de travail avec le lamier en position verticale

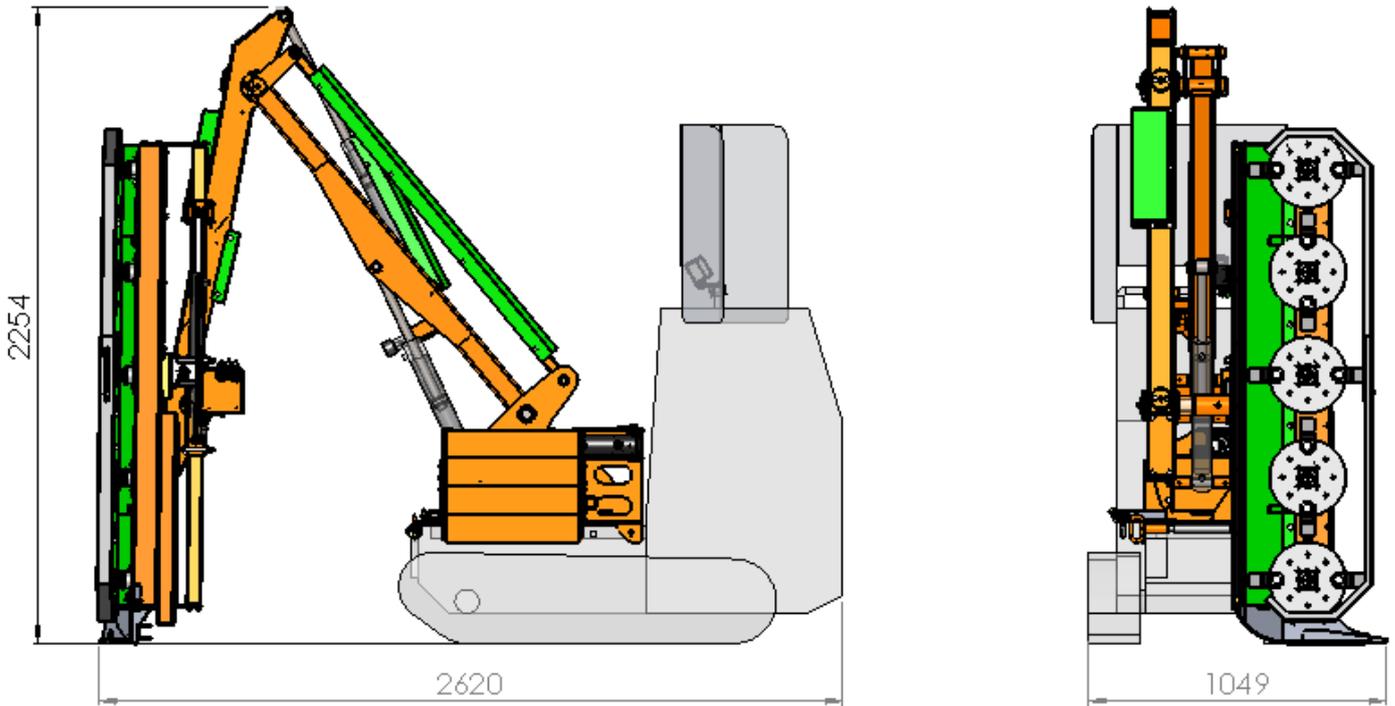
Hauteur maximale **5420** : 4.47 m.

Déport maximal : 0.6 m.



Ce document est la propriété de la société COUPECO. Toute reproduction sans autorisation écrite est strictement interdite.

* Encombrement de la machine position repliée



7-8 / Bruit aérien

Le bruit aérien produit par l'ensemble porteur + équipement d'élagage, Lamier en rotation, a été mesuré dans les conditions suivantes :

- Moteur du porteur au régime de 1500 tr/min permettant d'obtenir une rotation de la prise de force à 540 tr/min
- Lamier équipé de lames de scie circulaires
- Porteur à l'arrêt sur terrain plat
- Vitre et portes fermées

* Mesure effectuée dans la cabine au poste de conduite : 84.5 dB

* Mesure effectuée à 10 m. du porteur : 99 dB

Cette mesure a été effectuée avec des lames neuves, et lamier tournant dans le vide. Lorsque les lames coupent des branches, elles font un bruit moins important.

Toutefois, toutes les personnes travaillant à proximité de la machine (ramassage des branches), doivent être équipées d'un casque de protection auditive.

Les valeurs ci-dessus sont données à titre indicatif.

Elles peuvent varier en fonction de la marque du porteur et du régime thermique nécessaire pour obtenir le débit souhaité.

VIII - ÉLÉMENTS INCLUS A LA LIVRAISON

Le taille-haie est livré monter sur le porteur avec un carton. Vous devez trouver les éléments suivants :

- La présente notice d'utilisation et d'entretien
- Le manuel de pièces détachées
- Le certificat de conformité, inclus dans cette notice
- La fiche de mise en route qui fait office de bon de garantie
- Un lot d'outils :
 - Une clé de serrage pour le montage/démontage des éléments de coupe
 - Une clé de blocage
 - Une clé Allen de 5
 - Deux vis CHC M8x16
 - Un jeu de tirants réglables pour stabiliser la machine

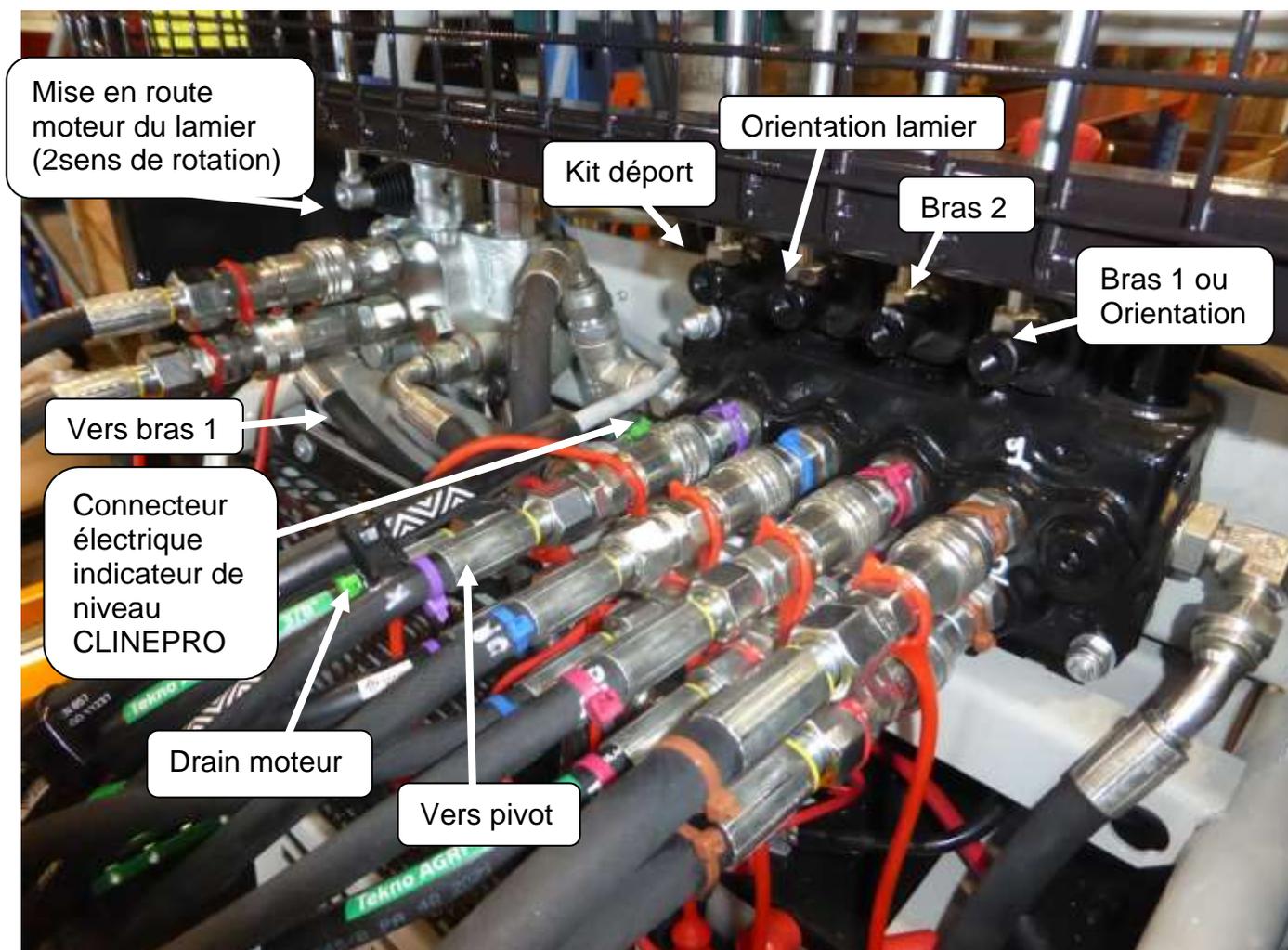
IX / INSTALLATION ET MISE EN ROUTE

9-1 / Installation mécanique

Voir paragraphe : « Pose dépose outils / Remontage outils page 28 »

9-2 / Installation hydraulique

Tous les flexibles d'alimentation du moteur du lamier (bloc 1) et des vérins (bloc 2) sont connectés aux blocs distributeurs présents sur le porte-outil par des coupleurs rapides (voir photo ci-dessous).





Vanne 6 voies permettant l'action du bras 1 ou l'orientation pivot.

9-3 / Sécurité hydrauliques pour la stabilité de la machine



Pour garantir la stabilité du porteur et du taille-haies, un capteur de fin de course a été positionné sur le châssis pour limiter l'amplitude du bras 1 éviter un basculement du porteur.

En mode travail, l'utilisation du bras 1 est restreint à une amplitude de -5° à 15° en position la plus basse.

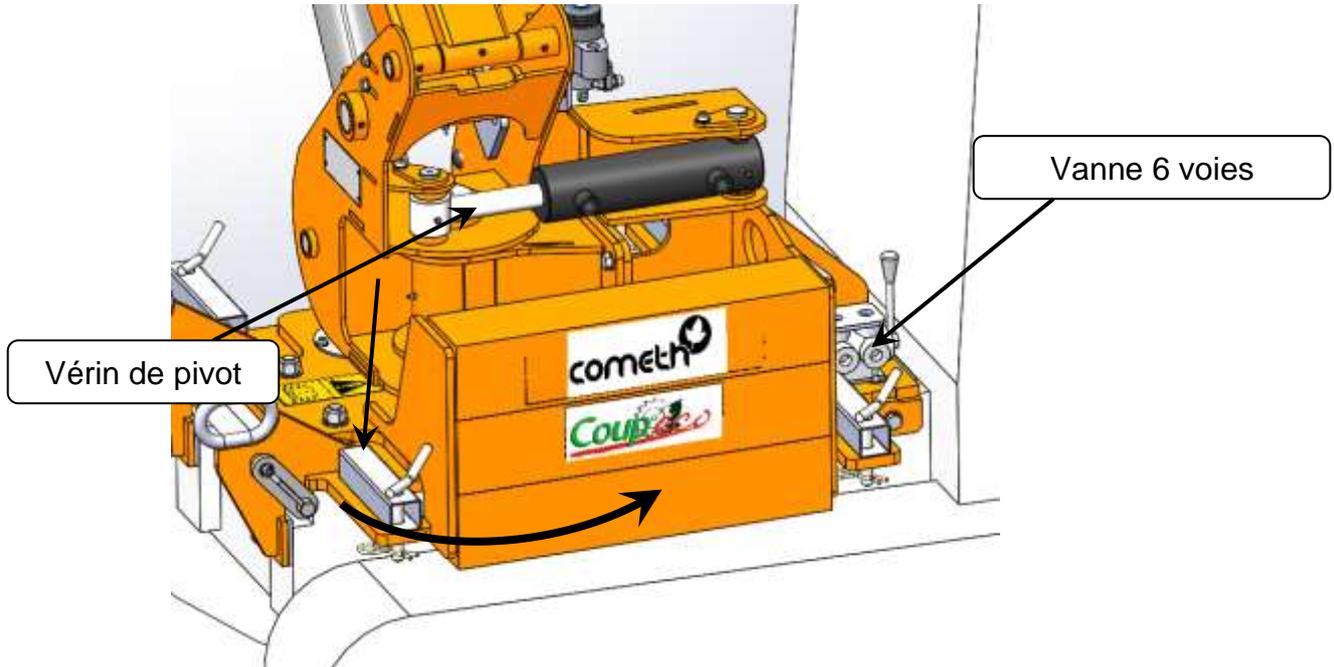


Pour pouvoir utiliser la rotation du pivot il faut que le vérin du bras 1 soit sorti au maximum, ainsi la rotation sera autorisée ce qui permettra de mettre le pivot à 90° en mode travail soit de d'utiliser l'amplitude complète du bras 1 pour se mettre en position transport.

9-4 / Fonctionnement du pivot par vérin

Pour faire fonctionner le pivot, il faut :

- Tourner les deux robinets des vannes 3 voies en position ouvertes.
- Continuer à actionner la commande hydraulique pour faire tourner complètement le pivot (tige de vérin entièrement sorti)



9-5 / Kit indicateur de niveau Horizontale et verticale « CLINE PRO » (en option)

Le système « Cline Pro » permet de visualiser l'inclinaison de l'outil de coupe, la correction se fait manuellement via le levier de commande « orientation du lamier ».



Ce dispositif se compose d'un capteur électronique d'inclinaison fixé sur l'outil de coupe et d'un boîtier afficheur fixé à proximité des leviers de commande.

Sur ce boîtier un interrupteur permet de sélectionner la position de travail à visualiser (horizontale / verticale).

L'inclinaison de l'outil de coupe est retranscrite par la variation de position de l'aiguille du galvanomètre.

Lorsque l'outil est parfaitement d'aplomb (quelque soit la position de travail), l'aiguille est au milieu du cadran. La visualisation peut se faire sur une plage de +/- 10 degrés.

9-6 / Indicateur de niveau horizontal



L'indicateur permet de visualiser en direct l'inclinaison du porteur par rapport au sol.

Pour votre sécurité, il faut adopter un déport minimum du lamier sur terrain présentant une inclinaison. Nous recommandons de ne pas dépasser +/- 10 degrés.

X - INSTALLATION DES ÉLÉMENTS DE COUPE

10-1/ Choix de l'élément de coupe

Le Lamier peut être équipé de lames de scie ou de plateaux fléaux. Les capacités de coupe sont indiquées dans les caractéristiques techniques.

10-1-1/ Montage avec des plateaux fléaux



Plateau plein
réf. TH.440.026

Le plateau plein est le modèle monté d'origine sur tous les lamiers de la série 420.

- Ordre de montage des paliers

Il n'y a pas d'ordre de montage des paliers, car les plateaux sont sur le même plan de coupe. Il n'y a donc pas de palier petit ou grand déport, ce sont tous les mêmes.



10-1-2/ Montage avec des lames



Kit lame 3420 – réf. 35.600.630 – 1 PD* + 2 GD*
Kit lame 4420 – réf. 35.600.618 – 2 PD + 2 GD
Kit lame 5420 – réf. 35.600.620 – 2 PD + 3GD

*PD : Petit Déport ; *GD : Grand Déport

Pour équiper un lamier de la série 420 avec des lames, il faut acheter un kit complet correspondant au modèle de lamier choisi (3, 4 ou 5 paliers).



Le fait de monter un kit lame sur un lamier de la série 420, ne permet plus de tailler sur le même plan de coupe. Vous aurez un décalage de 20 mm.

- Ordre de montage des paliers

Toujours un palier grand déport côté sabot.



Bien choisir son élément de coupe et faire son entretien correctement est indispensable pour assurer un travail de qualité, mais surtout pour votre sécurité et celle des autres.



L'utilisation des plateaux fléaux est strictement interdite pour le travail dans du gros bois (branches supérieures à un diamètre de 25 mm). Cela pourrait provoquer la rupture et l'éjection des couteaux.

10-1-3/ Montage mixte (plateaux fléaux + lames)

Aucun montage mixte n'est possible sur la série 420.

XI - TRAVAIL AVEC L'EQUIPEMENT DE COUPE

11-1/ Déplacement du porteur avec l'équipement d'élagage

Lors de tous déplacements routiers, le bras porteur et le lamier doivent être repliés. Le carter de protection des lames doit être positionné sur les éléments de coupe.

11-2/ Balisage du chantier

Avant de commencer la taille des branches, il est obligatoire de baliser le chantier selon les règles en vigueur, afin d'interdire l'accès à la zone de travail et d'éviter ainsi d'éventuels accidents. (Cf. « consignes générales de travail » page 9).

11-3/ Inspection de la zone de travail

Avant de commencer la taille des branches :

- Vérifier l'état du sol, et contrôler qu'aucun corps étranger ne se trouve dans la haie ou dans les arbres (cf. « inspection préalable de la zone de travail » page 8).
- Relever l'emplacement des poteaux et obstacles.
- Vous assurez de la dimension des branches à couper (diamètre) pour utiliser le bon élément de coupe (cf. « caractéristiques techniques » page 13).

11-4/ Rappel des consignes de sécurité au personnel de chantier

Cf. « consignes de sécurité » page 9 :

- Port des EPI
- Respect des distances de sécurité
- Faire respecter le périmètre de sécurité

11-5/ Choix de la portée sur le tube support

Le taille-haie est pourvu d'un système de kit déport total qui permet de faire varier la position du lamier par rapport au bout du bras 2.



Vérifier la stabilité du porteur, en particulier avec le lamier à l'horizontale, bras dépliés.



**Il est impératif de prendre en compte l'inclinaison du terrain avant de s'engager.
Inclinaison maximum du terrain 15°.
Interdiction de travailler sur des terrains escarpés.
Interdiction de travailler de manière inappropriée ou non prévue par la présente notice**

11-6 / Mise en marche du Lamier

- S'assurer, avant la mise en marche du Lamier, que toutes les règles de sécurité sont appliquées et respectées (cf. « *consignes de sécurité* » page 8).
- Retirer le carter de protection des lames.
- Avant la mise en route du moteur, assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité du lamier.
- Effectuer la mise en route, le moteur au ralenti.
- Faire tourner le lamier pendant 5 minutes à régime moyen, afin de mettre l'huile et la transmission en température (1 500 tr/min sur les plateaux).
- Régler le régime thermique pour obtenir un régime de rotation des lames de 3500 tr/min.

11-7 / Travail avec le Lamier

- Mettre en marche le Lamier comme décrit dans le chapitre précédent.
- Augmenter le régime moteur du porteur à la valeur relevée lors de l'étalonnage (cf. « *réglage de la vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux* »).
- Positionner le Lamier près de la haie ou des branches à couper et avancer à faible vitesse durant la coupe.
- Ne pas changer l'angle du lamier pendant la taille dans des grosses branches. Vous risquez de bloquer les lames et de les endommager.
- Eviter de faire passer le porteur sur un parcours plein de trous et jonchés de pierres. En effet, cela risque de faire osciller fortement l'extrémité du bras porteur, où est fixé le Lamier.

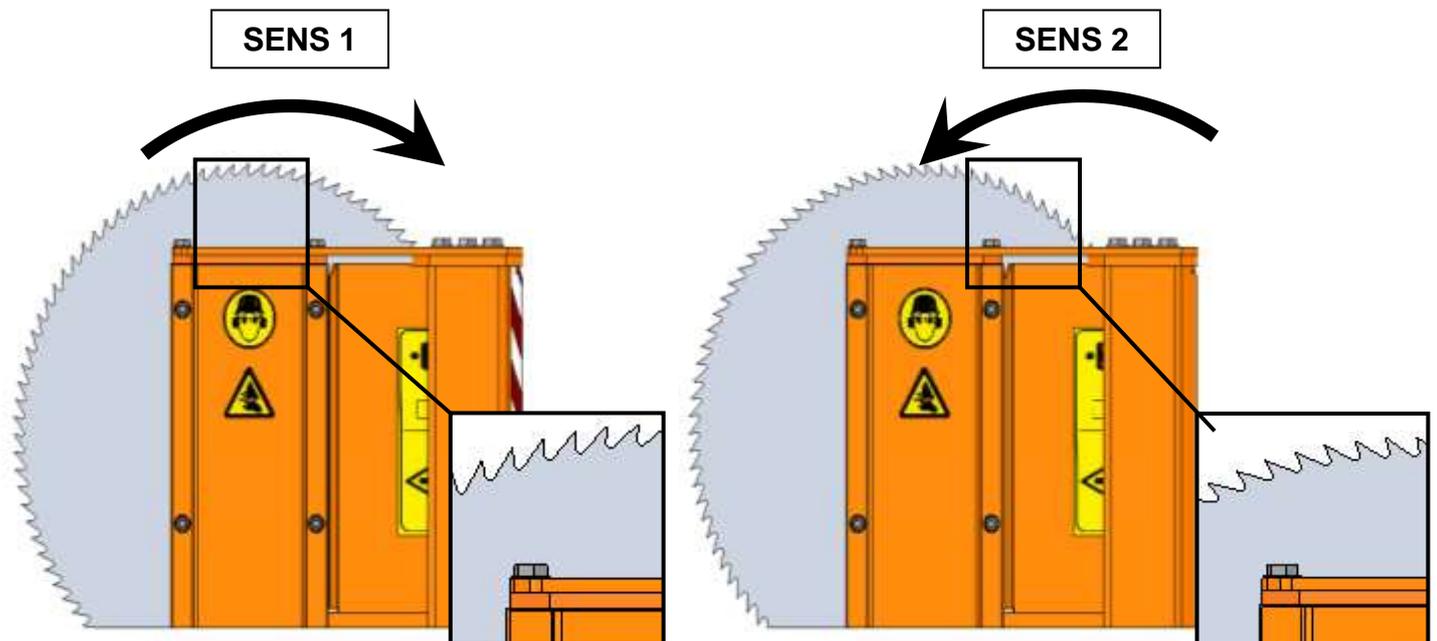
11-8 / Choix du sens de rotation de l'élément coupant

- Lors d'une coupe verticale, les lames ou les plateaux fléaux doivent couper en montant afin d'obtenir une meilleure qualité de coupe (SENS 1).
- En revanche, pour minimiser les projections de bois coupés, il est préférable de faire tourner l'élément coupant à descendre (SENS 2).

- **Remarque** : La lame de scie ne coupe que dans un seul sens. Il faut s'assurer qu'elle soit montée dans le bon sens par rapport au sens de rotation souhaité (voir figures ci-dessous). Le plateau fléaux est équipé de couteaux tranchant des 2 côtés. On peut inverser le sens de rotation des plateaux sans avoir à changer le sens de montage.
- Lors d'une coupe horizontale, les lames ou les plateaux doivent tourner de telle sorte que les projections se fassent à l'opposé de l'utilisateur.



Nous préconisons que la cabine du porteur soit carénée, afin de protéger l'opérateur des projections éventuelles et des chutes de branches.



11-9 / Choix de la vitesse d'avancement au travail

La vitesse d'avancement du porteur pendant l'élagage est fonction de différents paramètres :

- L'état du sol sur lequel évolue le porteur
- La hauteur de travail
- La densité de la végétation à couper
- La grosseur des branches à couper
- L'utilisation des lames de scie ou des plateaux fléaux

Il est nécessaire de choisir une vitesse appropriée à chaque situation.

Nous préconisons une vitesse d'avancement de 0 à 400 mètres par heures sur les alignements. De plus, dans les terrains accidentés, il est recommandé d'avancer lentement d'une part pour la stabilité du porteur, d'autre part pour que le résultat de la coupe soit à la hauteur de vos attentes.

11-10 / Conduite à adopter

- Il est préférable de commencer le travail par le bas. La végétation tombe alors à l'aplomb de la coupe.
- Pendant le travail en lames de scie, nous vous conseillons de prendre les précautions suivantes lorsque les lames sont engagées dans des branches :
 - Maintenir la trajectoire du porteur
 - Ne faire aucune correction de déport ni de hauteur avec le Lamier
 - Ajuster votre vitesse à la dimension des branches.
- Pour couper de grandes branches, éloigner le porteur au maximum et couper les branches en plusieurs morceaux.

Rappel de prescriptions d'utilisation :



Il est formellement interdit d'utiliser le lamier pour faucher ou débroussailler.



Il est formellement interdit de travailler de nuit ou lorsque la luminosité ne permet pas à l'opérateur de voir clairement le lamier.



Stopper la rotation des éléments de coupe lors de toutes manœuvres sans opération de taille et également en marche arrière.



Anticiper les mouvements éventuels du porteur dut au dénivelé du terrain.

XII - ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Pendant le travail d'élagage vous pouvez être confronté à différentes situations pouvant engendrer un mauvais fonctionnement de l'équipement d'élagage ou sont blocage.

12-1 / *Coincement de branches sur le Lamier : bourrage*



- Arrêter l'avancement du porteur.
- Décélérer le moteur thermique du porteur.
- Couper aussitôt l'alimentation hydraulique du lamier sur le porteur.
- Mettre le sabot du Lamier au sol en position verticale, sur un sol plat, stable et dégagé.
- Arrêter le moteur du porteur, tirer le frein à main et enlever la clé de démarrage du tableau de bord.
- Mettre les équipements de protection individuelle : gants, lunettes et chaussures de sécurité.
- Retirer les branches coincées avec les mains en faisant tourner les lames (à la main) si nécessaire.

12-2 / *Blocage d'une lame de scie dans une grosse branche*



- Arrêter l'avancement du porteur ou le mouvement de coupe
- Diminuer le régime du moteur thermique du porteur jusqu'au ralenti
- Couper l'alimentation hydraulique du Lamier
- Effectuer une marche arrière avec le porteur ou effectuer le mouvement de coupe arrière
- Une fois la lame désengagée, remettre en marche le moteur du Lamier
- Accélérer le moteur thermique du porteur.

XIII - EN FIN DE TRAVAIL



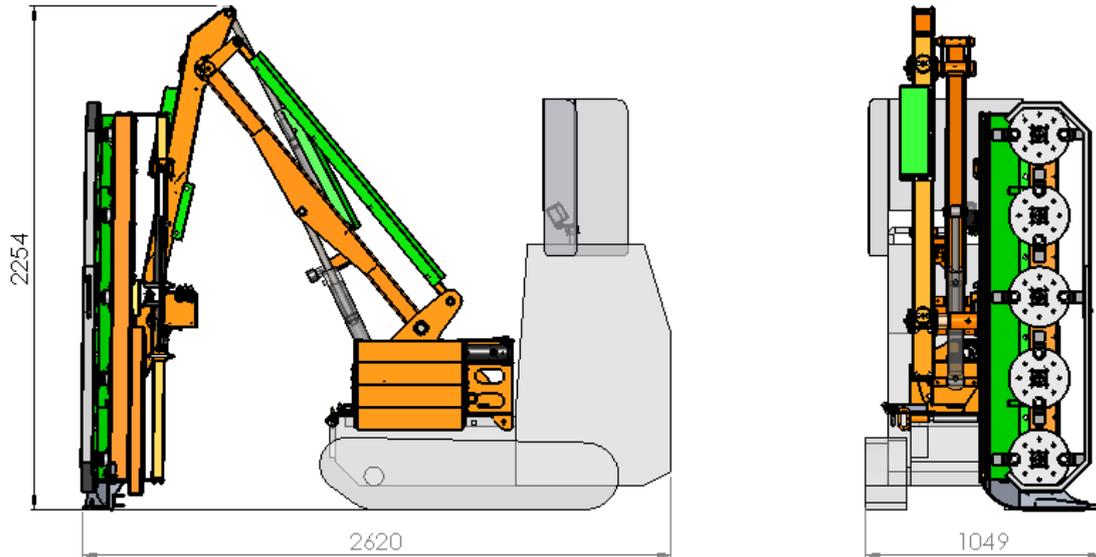
Dès que vous arrêtez le travail d'élagage ou de taille :

- Stopper la rotation du Lamier.
- Positionner le Lamier à hauteur d'homme.
- Mettre le carter de protection de lames en position.
- Nettoyer l'équipement d'élagage. Enlever les branches et les brindilles coincées aux différentes articulations.
- Replier ensuite l'équipement d'élagage en position transport.

13-1 / Position transport

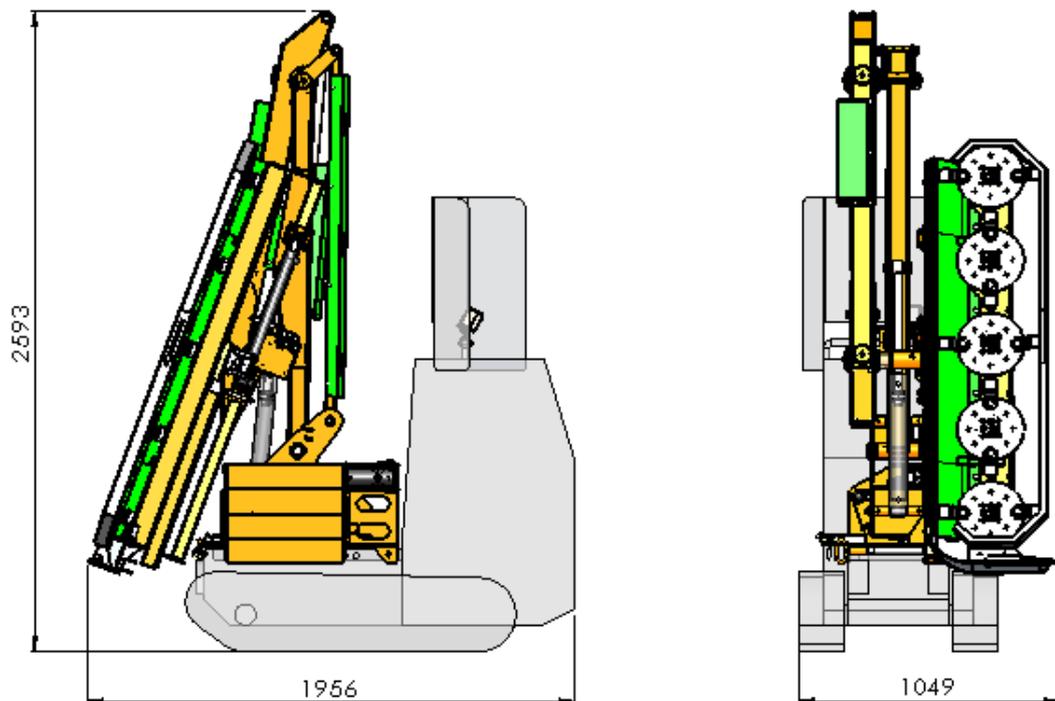
Toujours mettre le carter de protection de lames.

Si le taille-haies doit être transporté sur une remorque, il est préférable de baisser le bras 1, de replier le bras 2 et de déposer le lamier en position verticale afin de réduire au maximum la hauteur de transport (voir figure ci-dessous).



Attention au passage sous obstacle surélevé (pont, tunnel, portique...)

Pour un déplacement de courte distance, il est préférable de positionner le bras 1 à la verticale, de replier le bras 2 sur sa butée, de rentrer le vérin du kit déport et de positionner le lamier comme sur la photo. (Voir figure ci-dessous).



Attention au passage sous obstacle surélevé (pont, tunnel, portique...)

13-2 / Position dépose outils / remontage outils

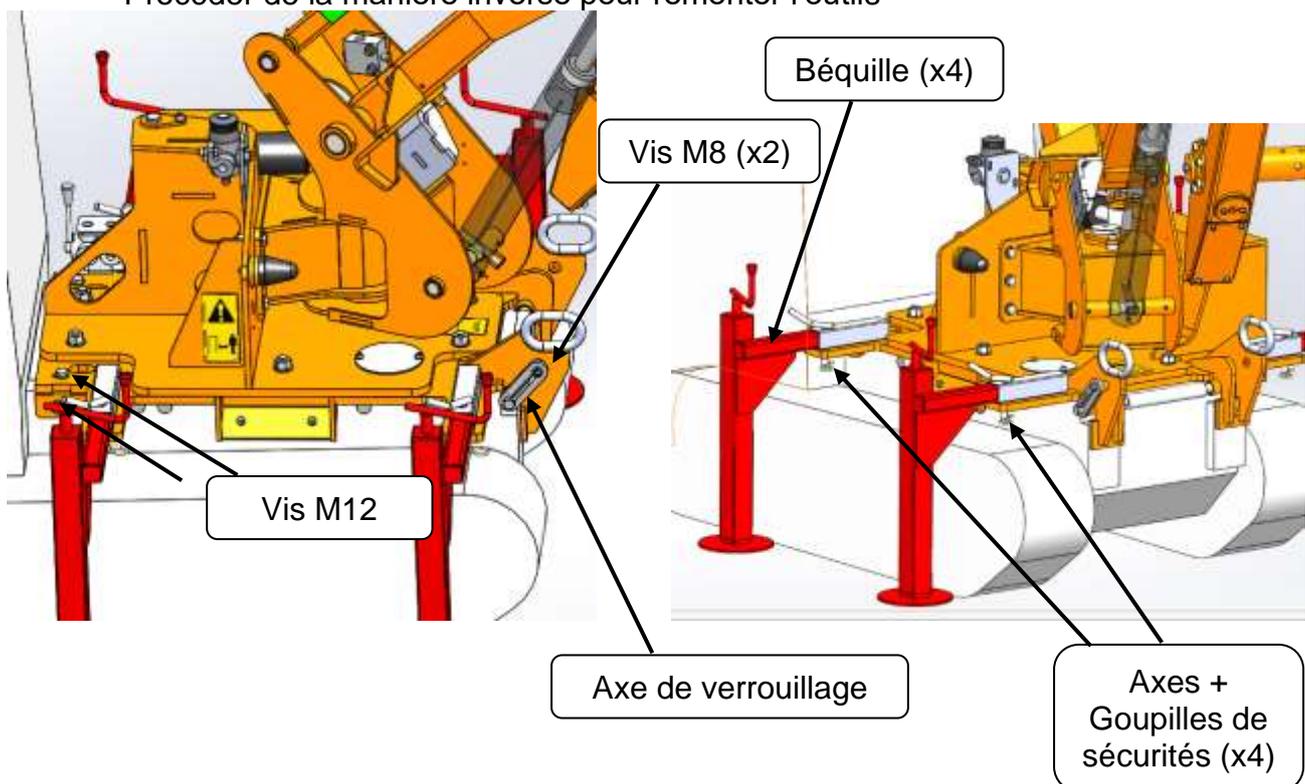


Dépose outils : Voir photo ci-dessous.

- Positionner le porteur sur un terrain plat et en position transport, sabot du lamier au sol.
- Enlever la clé de contact.
- Positionner les 4 béquilles dans les tubes prévus à cet effet, verrouiller à l'aide des axes et goupilles de sécurités fournies.
- Commencer à déplier les 4 béquilles jusqu'à toucher le sol.
- Déconnecter tous les flexibles et la prise électrique située sur le coffret électrique (coupe de poing).
- Enlever les 4 vis M12, enlever les 2 vis M8 verrouillant les deux axes.
- Retirer les axes de verrouillage.
- Soulever le châssis en tournant les manivelles une part une, en ne faisant que 3 tours à la fois, veiller à soulever le châssis d'au moins 5cm par rapport au porteur.
- Retirer le porteur.

Remontage outils :

- Procéder de la manière inverse pour remonter l'outils



Il est formellement INTERDIT de se servir des béquilles pour soulever l'ensemble (porteur + Cometh) pour une maintenance éventuelle.

XIV / Entretien et réglages

14-1 / Hydraulique

Veillez-vous référer à la notice pièces détachées de votre porte outils, pour avoir plus de détail sur l'hydraulique.

14-2 / Graissage

Toutes les articulations du taille-haies sont munies de bague de friction.

Un graissage de ces articulations est nécessaire au moins 2 fois par mois si l'utilisation est constante.

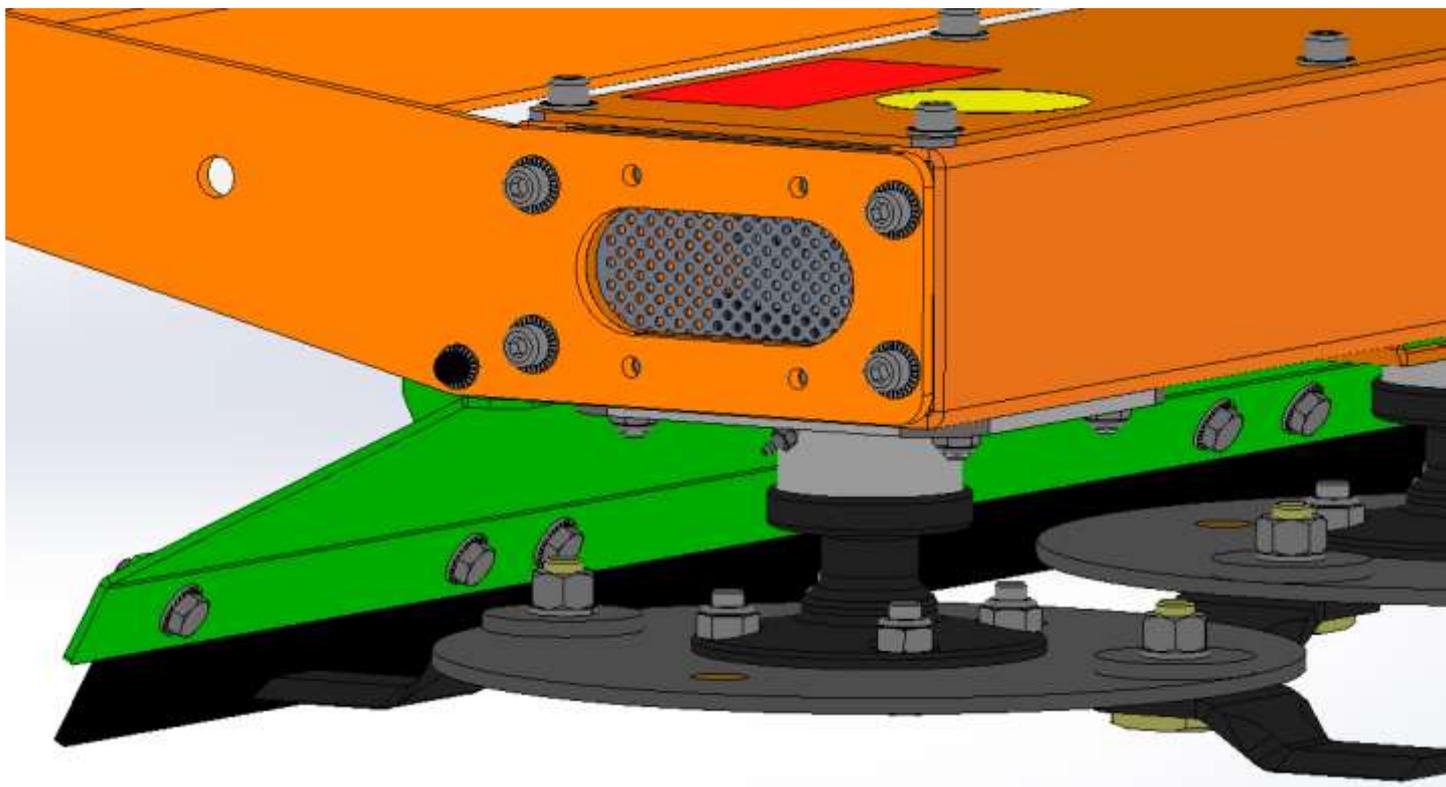
Les paliers du lamier sont montés avec des roulements étanches mais il convient de les graisser après une utilisation intense, de telle sorte que lorsque la graisse est chaude, donc fluide, elle peut pénétrer dans les roulements.

Tous les paliers sont graissés lors du montage pour une durée d'utilisation de 200 heures.

Intervalle de graissage : toutes les 200 heures de fonctionnement.

Quantité : 3 à 5 coups de pompes

Graisse préconisée : **IGOL Rallye GREASE aux agents de synthèse (cartouche 420 g).**



Il est recommandé d'effectuer le graissage des paliers avec le lamier en position verticale.

Graissage des patins de crémaillère : 2 fois par mois si utilisation intense.

A chaque opération de manipulation, démontage et remontage des plateaux, il est nécessaire de graisser les écrous de flasques (graisse au cuivre recommandée).

14-3 / Serrage des vis classe 8.8

Vis M8.....	2,8 daN.m
Vis M10.....	5,3 daN.m
Vis 1/2" (vis de couteaux).....	11 daN.m
Écrou M20x150 (écrou de poulies).....	14 daN.m
Écrou de serrage des lames/plateaux	14 daN.m

14-4 / Entretien des éléments de coupe

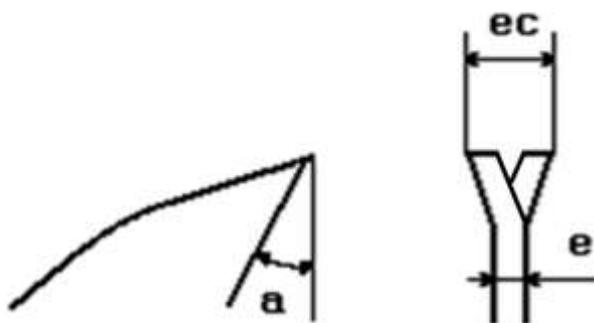
- Toutes manipulations des lames ou des plateaux fléaux doivent être effectuées avec des gants et l'opérateur doit être équipé de chaussures de sécurité.



14-4-1/ Entretien des lames

- Avoyage des lames de scie :

Utiliser la bonne lame en fonction du bois à scier :



Voie et angle d'attaque plus importants pour le bois tendre :

$$a = 24 \text{ à } 30^\circ$$

Voie et angle d'attaque moins importants pour le bois dur :

$$a = 20 \text{ à } 24^\circ$$

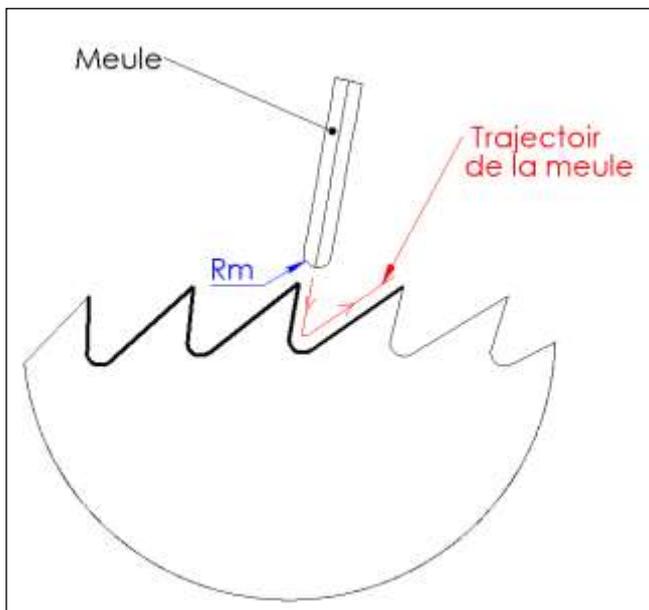
$$\text{Avoyage : } ec = 2 \times e$$

Remarque : les valeurs données sont des valeurs moyennes qui peuvent être différentes dans certains cas particuliers.



Les lames non entretenues coupent mal et endommagent la transmission (courroies) du Lamier.

- Affûtage des lames :



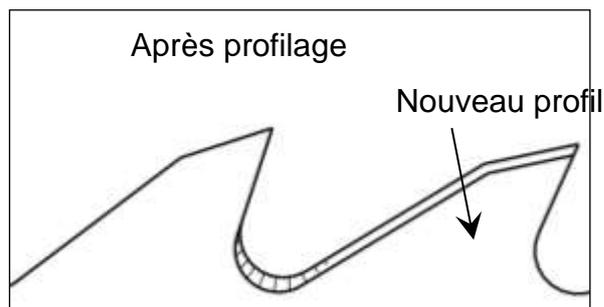
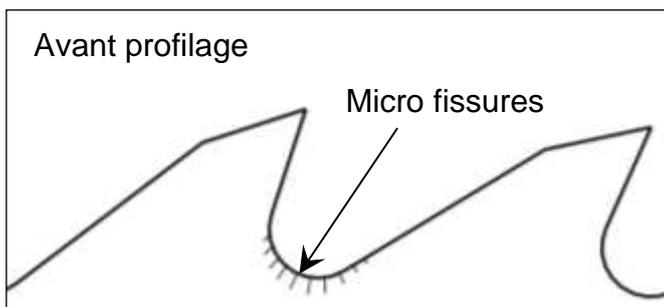
La meule doit faire tout le pourtour de la denture.

Le rayon de la meule (**Rm**), doit correspondre au rayon de fond de denture souhaité.

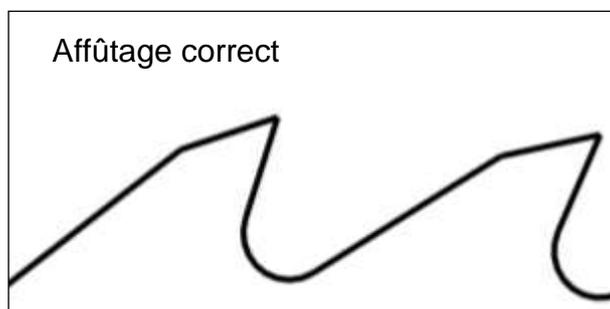
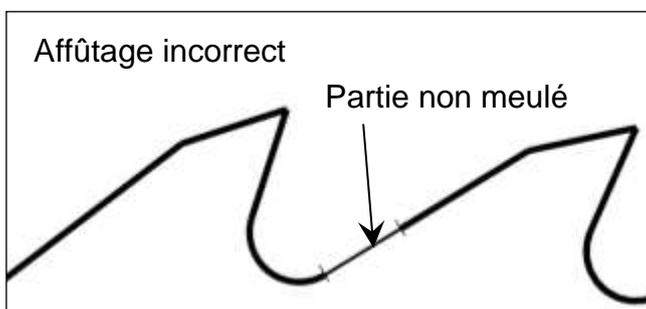
Tous les trois jours en condition normale d'utilisation.

L'affûtage fréquent conserve aux lames :

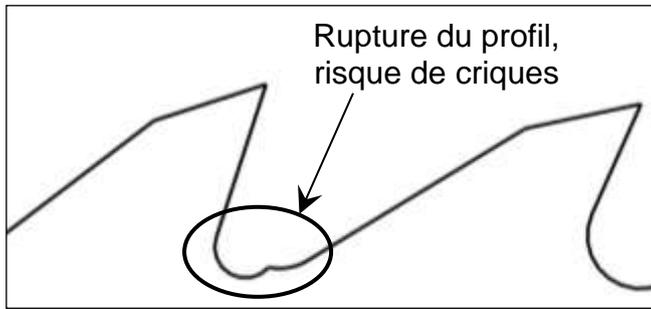
- Leurs qualités essentielles ainsi qu'une sécurité de travail optimale.
- Une capacité de coupe élevée, permettant une coupe aisée et rectiligne.
- Moins d'effort pendant la coupe, moins de fatigue du corps de lame, qui conserve ainsi plus longtemps ses caractéristiques de planage et de tension, tout en évitant les criques.



Avant toute opération d'avoyage, d'écrasage ou de stellitage, prendre soin de profiler la denture sur l'affûteuse, en plusieurs passes légères, pour éliminer sur tout le pourtour des dents les micro-fissures dues à l'outil de découpe. Si cette précaution n'est pas prise, il y a risque de casse des dents à l'avoyage ou d'effriter l'écrasage ou de criquer les lames en fond de dents lors de la coupe.



Les lames stellites sont livrées pré-affûtées, il est donc recommandé de les faire travailler moins longtemps lors de la première mise en service, avant reprofilage complet et affûtage en passes légères. Les criques en fond de denture proviennent souvent d'une opération de profilage incomplète, la meule d'affûtage n'ayant pas éliminé les traces de fatigue du métal en fond de dent.

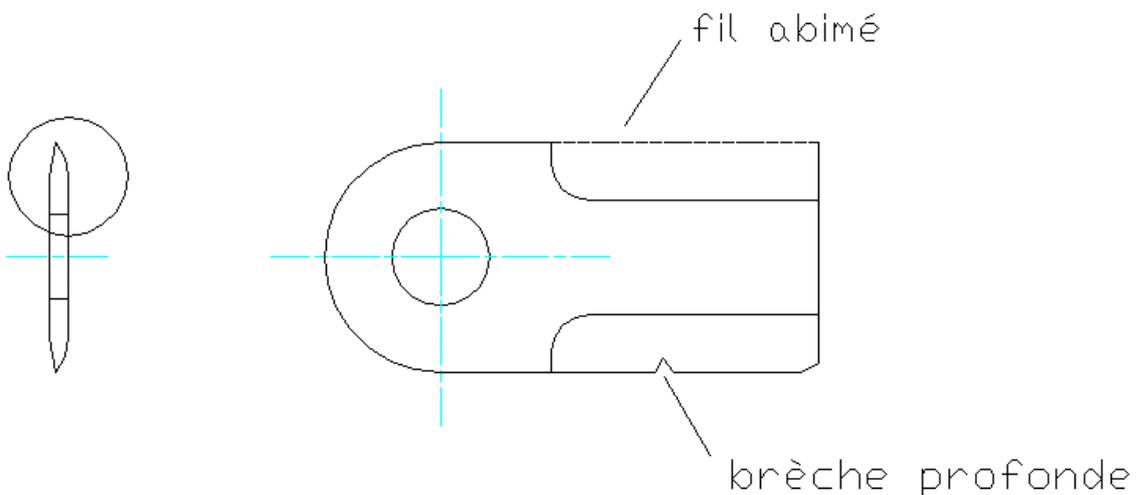


Profil régulier et bon arrondi en fond de dent → meilleure résistance

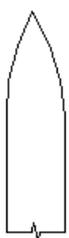
L'affûtage ne devra créer aucune rupture de profil, creux, bosses ou facettes qui ont pour objet d'affaiblir la résistance de la lame, donc des risques d'amorces de criques. Il faut donc veiller spécialement au bon arrondi en fond de dent, et à sa régularité. L'affûtage sera exécuté avec une meule appropriée en plusieurs passes modérées pour ne pas brûler l'acier.

14-4-2/ Entretien des couteaux (fléaux)

- Lors de l'utilisation de couteaux neufs, que ce soit pour une première mise en route ou que ce soit pour un changement de couteaux, il est conseillé, après quelques heures d'utilisation, de refaire le fil du couteau avec une lime douce.
- Un couteau bien affûté fera une coupe plus nette et pourra être utilisé plus longtemps. Donc nous conseillons de vérifier l'état des couteaux tous les jours, de changer ceux qui sont trop abîmés (brèches profondes) et d'affûter ceux dont le fil est marqué.
- Lors du travail, si un obstacle quelconque est rencontré (morceau de fer, poteau en ciment, pierres, ...) il est impératif de s'arrêter et de changer les couteaux ébréchés.



Profil du fil du couteau après affûtage



14-4-3/ Équilibrage des plateaux

- **Contrôler régulièrement que les plateaux fléaux ne sont pas voilés :**
Visuellement, vous pouvez vérifier que la distance entre le plateau et le caisson du lamier est constante en faisant tourner le plateau manuellement. Si cette distance varie, le plateau est voilé, il faut alors le remplacer.
- **Contrôler régulièrement l'équilibrage dynamique des plateaux fléaux :**
Faire tourner le lamier moteur thermique du porteur au ralenti et vérifier visuellement, à distance suffisante pour ne pas vous blesser, qu'il n'y ait aucune vibration sur le lamier.

14-4-4/ Changement des couteaux (fléaux)

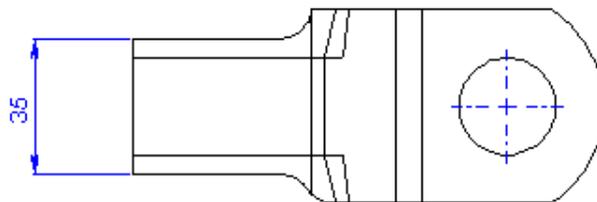
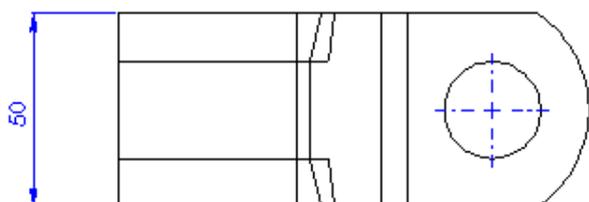
Vous devez remplacer les couteaux si :

- Le tranchant est trop émoussé pour permettre un affûtage correct sans altérer la résistance du corps du couteau ou présente des brèches profondes

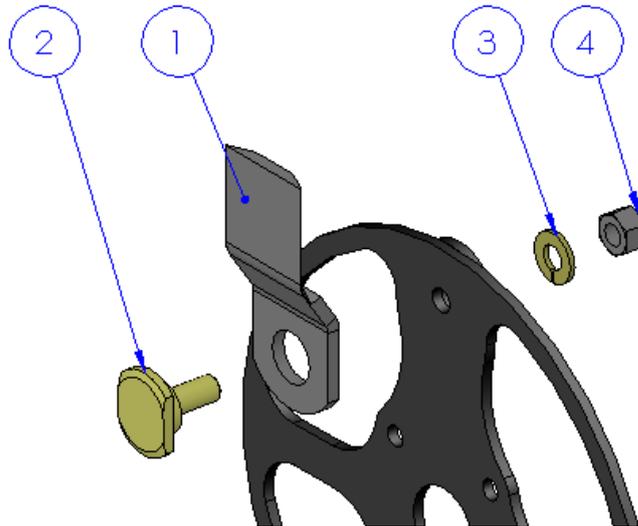
Brèche profonde



- vous avez atteint l'affûtage maxi autorisé sur le couteau: mesurer la largeur du couteau à l'endroit la plus étroite. Si cette largeur est inférieure à 35 mm, remplacer le couteau



Lors du changement des couteaux, il est impératif de remplacer les boulons de fixations et les rondelles de couteaux
Repères 2, 3 et 4



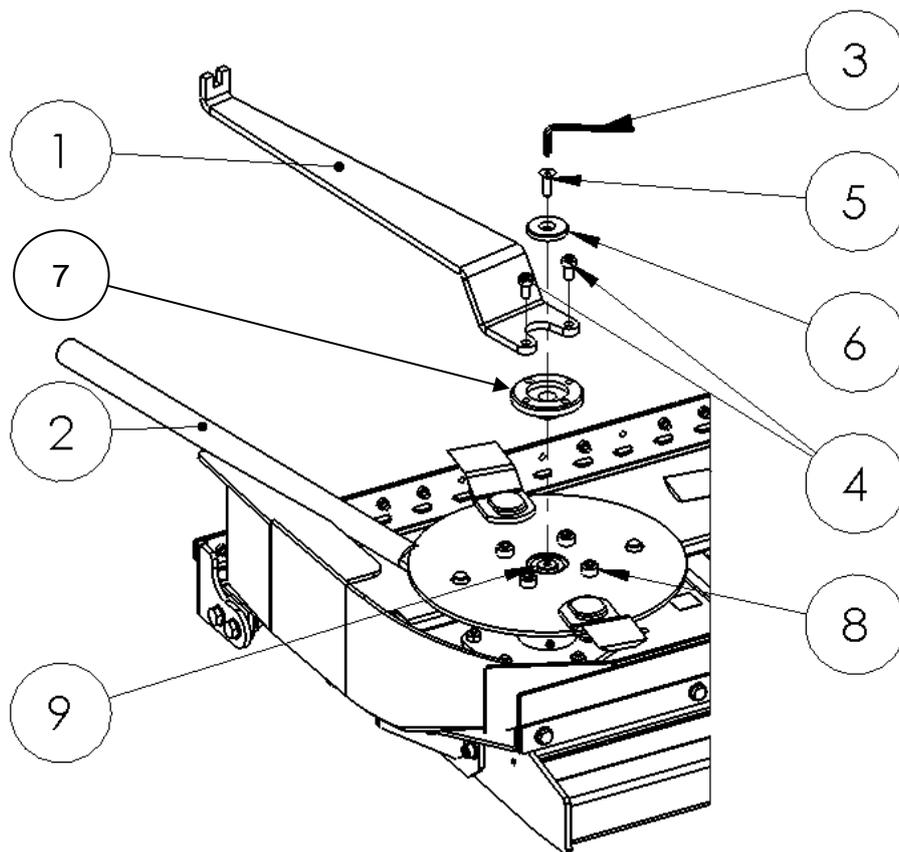
ATTENTION au sens de montage du couteau :

14-5 / Montage et démontage d'un plateau fléaux

- La manipulation des lames ou des plateaux fléaux doit être effectuée avec des gants et l'opérateur doit être équipé de chaussures de sécurité.



- Démontage d'un plateau fléaux :
 1. Mettre la clé de blocage **(2)** comme indiqué sur la figure ci-dessous
 2. Dévisser et retirer la vis de sécurité **(5)** avec la clé hexagonale **(3)**
 3. Enlever la rondelle de sécurité **(6)**
 4. Positionner la clé de serrage **(1)** en face les deux perçages de l'écrou de serrage **(7)** prévus à cet effet
 5. Visser les deux vis **(4)** pour fixer la clé **(1)** en position sur l'écrou de serrage **(7)**
 6. Dévisser complètement l'écrou de serrage **(7)** et le retirer
 7. Dévisser les quatre vis **(8)**
 8. Retirer l'élément de coupe.
- Montage d'un plateau fléaux :
 1. Graisser le filetage de l'arbre **(9)** et de l'écrou de serrage **(7)**
 2. Répéter les opérations de l'étape précédente en sens inverse. L'écrou de serrage **(7)** doit être serré au couple de 14 daN.m

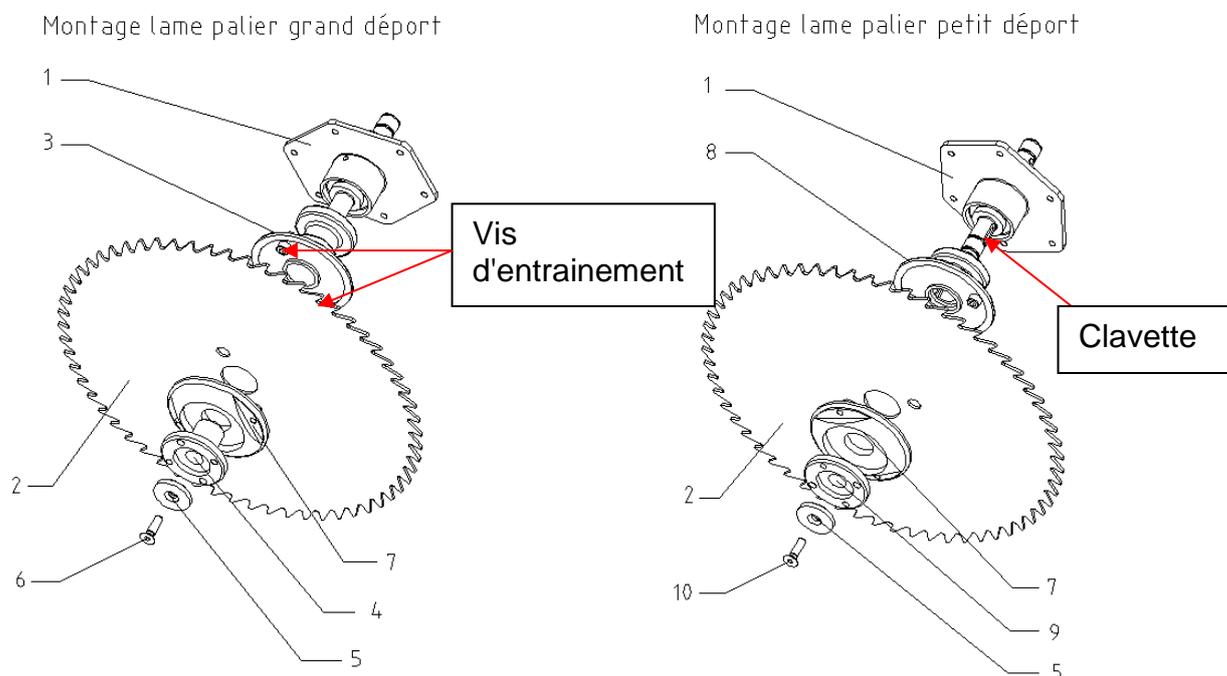


ATTENTION à ne pas perdre la clavette d'entrainement

14-6 / Procédure de montage du Kit lames :

Des lames de scie peuvent être mises en lieu et place des plateaux : mais il est nécessaire de changer les contre-flasques afin de pouvoir garder le croisement.

Les lames sont utilisées pour faire la mise en forme des haies
Tailles des branches jusqu'à 50 mm de diamètre



Montage des lames :

- Enlever les plateaux et les contre-flasques. (Attention à ne pas perdre la clavette)
- Monter un contre-flasque grand déport 3 du côté du sabot
- Monter un contre-flasque petit déport 8 à la suite du grand déport et ainsi de suite jusqu'au dernier palier



NE PAS OUBLIER LES 2 VIS D'ENTRAÎNEMENT SUR LES CONTRE-FLASQUES

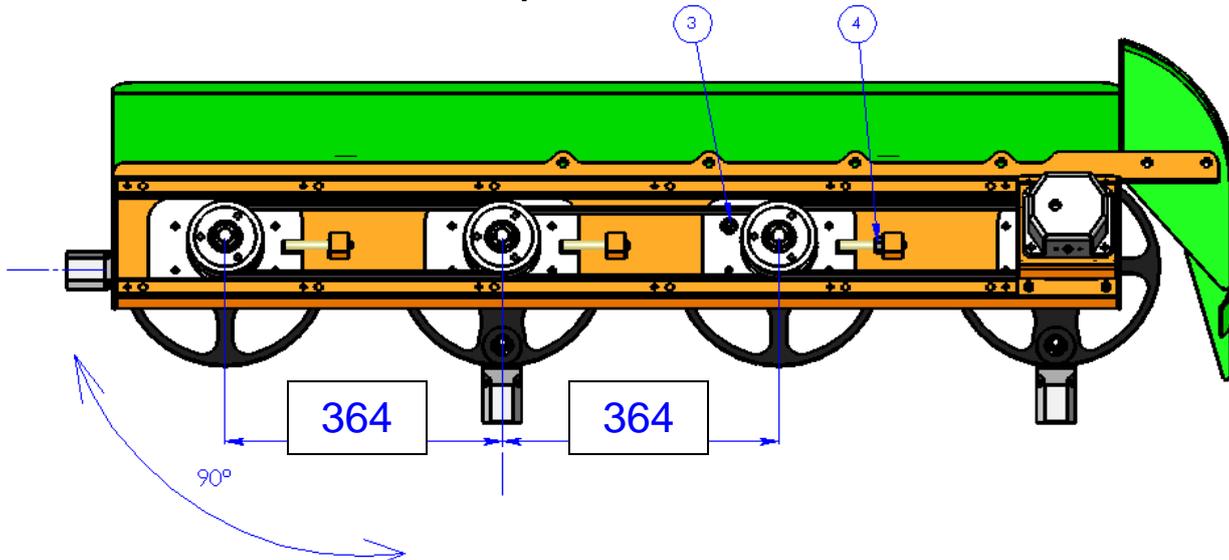
- Monter les lames 2, avec la denture dans le même sens
- Monter les flasques de serrage 7
- Visser l'écrou long 4 sur les paliers grands déport, et l'écrou standard 9 sur les paliers petits déport
- Visser les rondelles de sécurité 5
- Visser les vis de sécurité longues 6 sur les paliers grands déport et les vis de sécurité standard 10 sur les paliers petits déport.

14-7 / Vérification de la tension des courroies

Mettre le lamier à l'horizontal de préférence sur un support.

Enlever le carter supérieur.

Contrôle de la tension : **Entraxe des poulies : 364mm.**



Si la tension n'est pas correcte :

Débloquer les 4 paliers (sauf palier moteur) : desserrer les 4 contre-écrous **2** côté plateaux et desserrer légèrement les 6 vis **3** de fixation du palier de telle sorte que le palier puisse coulisser dans le fond du caisson en restant à plat.

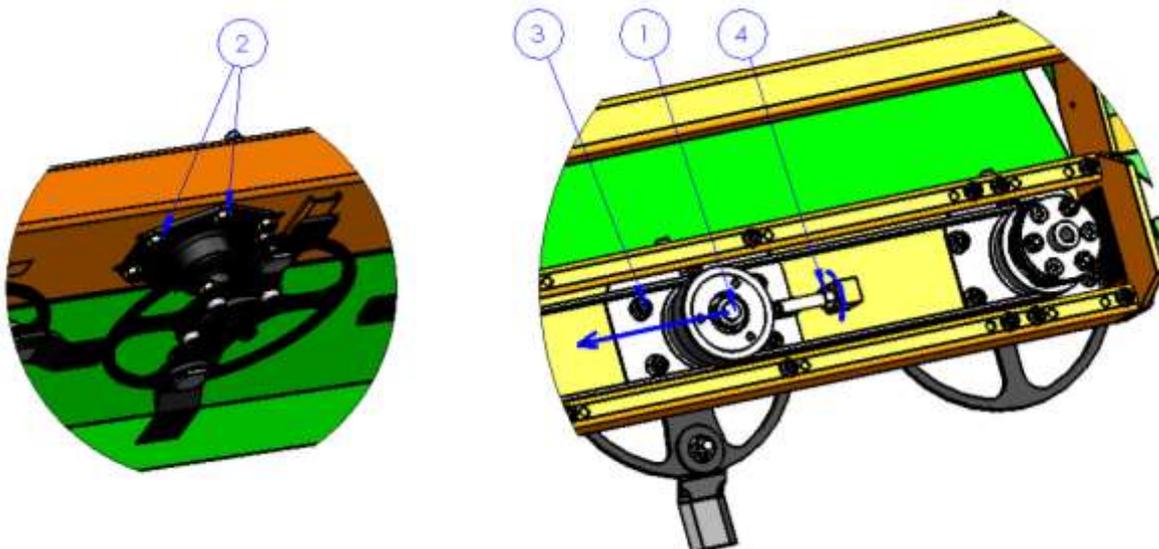
Tendre la première courroie en serrant l'écrou de réglage **4** contre le plot de tension du caisson, en commençant par le palier le plus proche du moteur de telle sorte a obtenir un entraxe de 364mm.

Assurez-vous que les couteaux des plateaux consécutifs sont bien orientés à 90° l'un par rapport à l'autre.

Bloquer le palier en position en serrant les 4 vis **3**.

Procéder de la même façon pour les autres courroies en terminant par le palier extrême.

Resserrer alors les contre-écrous **2** côté plateaux.



Si le palier moteur a été démonté, le remonter en premier et le serrer en position de sorte que, en mettant le moteur fixé sur la lanterne, il n'y ait pas de contrainte dans l'alignement.

14-8 / Remplacer des courroies

Procédure :

Retirer les carters supérieurs lanterne moteur + moteur également

Desserrer les 4 paliers (sauf palier moteur)

Retirer les courroies usagées

Nettoyer entièrement l'intérieur du lamier

Vérifier l'état des roulements et joints de palier

Contrôler l'état des poulies et s'assurer de la propreté des gorges

Mettre la courroie intermédiaire

Mettre les 3 autres courroies en s'assurant que les couteaux de deux plateaux successifs ont un décalage de l'ordre de 90°

Le principe de tension est le même que celui décrit précédemment

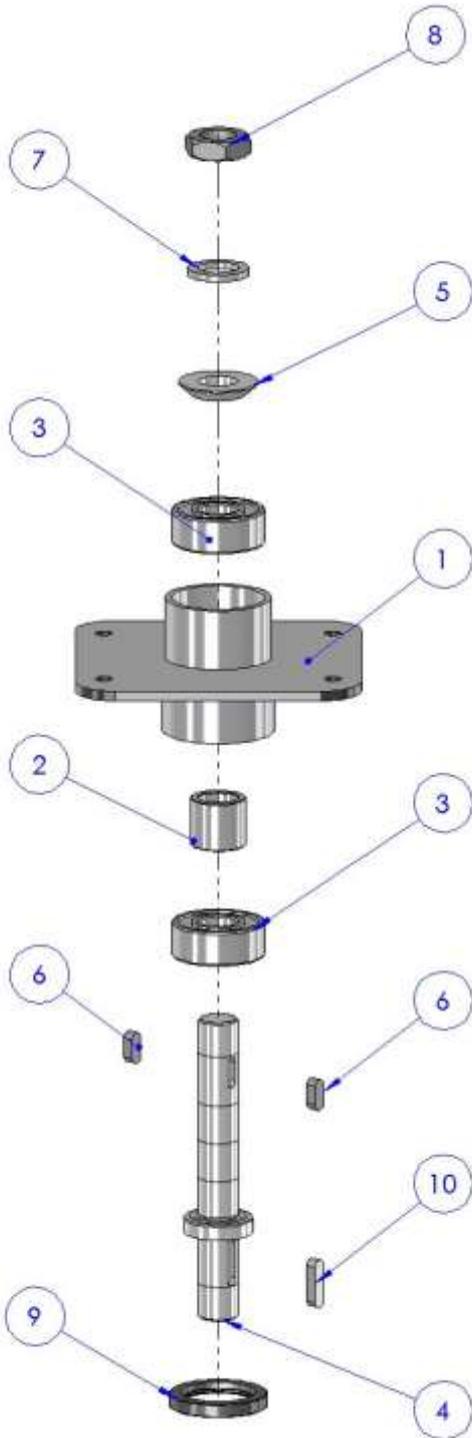
Après chaque intervention dans le caisson du lamier, il est impératif de remonter tous les capots avec toutes les vis de fixation

14-9 / Pannes et remèdes :

PANNE	CAUSES	REMEDES
Le pivot ne fonctionne / tourne pas	<ul style="list-style-type: none">- Le robinet de la vannes 3 voies n'est pas ouvert.- Le verrou n'a pas été retiré- La sécurité l'empêche	<ul style="list-style-type: none">- Tourner le robinet sur la position ouverte.- Retirer le verrou- Sortir le vérin de bras 1 à fond
Le bras 1 ne fait aucun mouvement	<ul style="list-style-type: none">- Le robinet de la vanne 6 voies n'est pas ouvert.	<ul style="list-style-type: none">- Tourner le robinet sur la position ouverte.
Un ou plusieurs paliers ne tournent pas	<ul style="list-style-type: none">- Rupture des courroies ou détérioration de l'accouplement	<ul style="list-style-type: none">- Remplacer les courroies cassées et vérifier l'état des autres (cf. p.29)- Remplacer le flector
Rupture des courroies	<ul style="list-style-type: none">- Travail dans du gros bois avec les plateaux fléaux- Vitesse d'avance trop rapide dans une végétation fournie- Blocage d'une lame de scie- Mouvement pendant la coupe	<ul style="list-style-type: none">- Changer les courroies endommagées et vérifier l'état des autres. (Bien refaire le calage des plateaux cf. p.20)
L'aiguille du boîtier afficheur de mise à niveau ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none">- Vous souhaitez mettre le lamier horizontal et l'interrupteur du boîtier afficheur est sur la position « vertical »	<ul style="list-style-type: none">- Mettre l'interrupteur sur la position « horizontal »
L'aiguille du boîtier afficheur de mise à niveau ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none">- Vous souhaitez mettre le lamier vertical et l'interrupteur du boîtier afficheur est sur la position « horizontal »	<ul style="list-style-type: none">- Mettre l'interrupteur sur la position « vertical »

XV / PROCEDURES DE MONTAGE

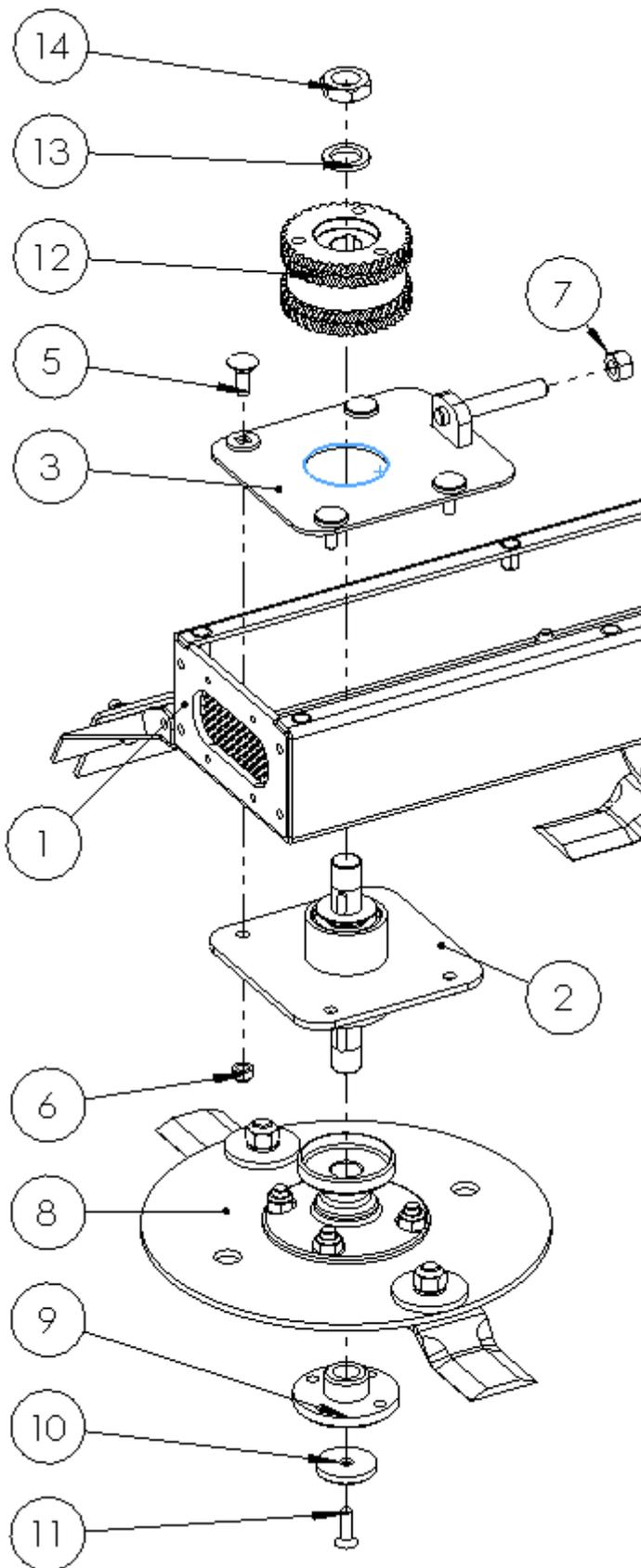
15-1/ Procédure montage des paliers :



Procédure de montage :

- Montage du roulement **3** dans le boîtier **1**
(Montage à la presse)
 - Mise en place de l'entretoise de graissage **2**
 - Montage du roulement **3** dans le boîtier
(Montage à la presse)
 - Mise en place du joint à lèvres **9**
 - Montage de l'arbre **4** dans l'ensemble
 - Vérification du roulement libre du palier
si ce n'est pas le cas, recentrer l'ensemble
par rapport au boîtier.
 - Mise en place de l'entretoise de poulie **5**
 - Mise en place des clavettes **6** et **10**
 - Ne pas oublier de graisser le palier
- Montage identique pour tous les paliers

15-2/ Procédure de montage des paliers dans le lamier



Procédure de montage :

- Mettre en place la plaque de tension **3** dans le caisson de lamier **1** après avoir mis l'écrou M12 **7** sur la tige filetée de la plaque de tension.

Mettre le palier monté côté extérieur du caisson en le fixant avec les vis TRCC M8 **5**

- Visser les vis **5** sans les bloquer : le palier doit pouvoir coulisser dans le caisson

- Monter la poulie **12** (poulie simple ou poulie double), les rondelles Nord-Lock **13** (attention au sens) puis l'écrou HM 20 **14**

- il est nécessaire de monter le plateau fixé sur la contre-flasque **8** en mettant l'écrou de serrage **9** pour le maintenir afin de pouvoir serrer l'écrou **14** sur la poulie.

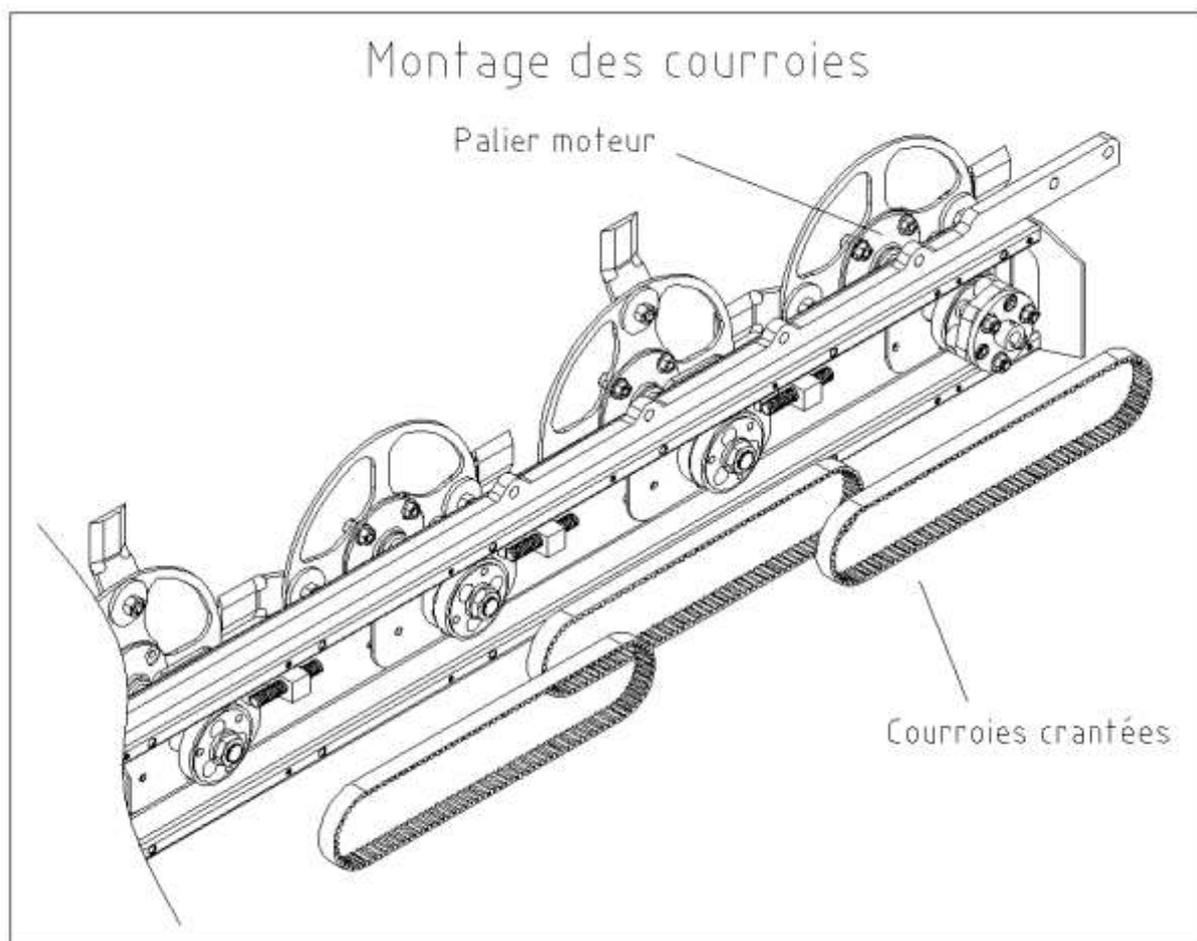
- Serrer l'écrou HM 20 **14** : 13 m kg.

- Serrer également l'écrou **9**.

Mettre la rondelle de sécurité **10** maintenue par la vis de sécurité **11**

Répéter la même opération pour les 5 paliers.

15-3 / Montage des courroies.



Avant de monter la lanterne moteur et le moteur, il est impératif de monter les courroies :

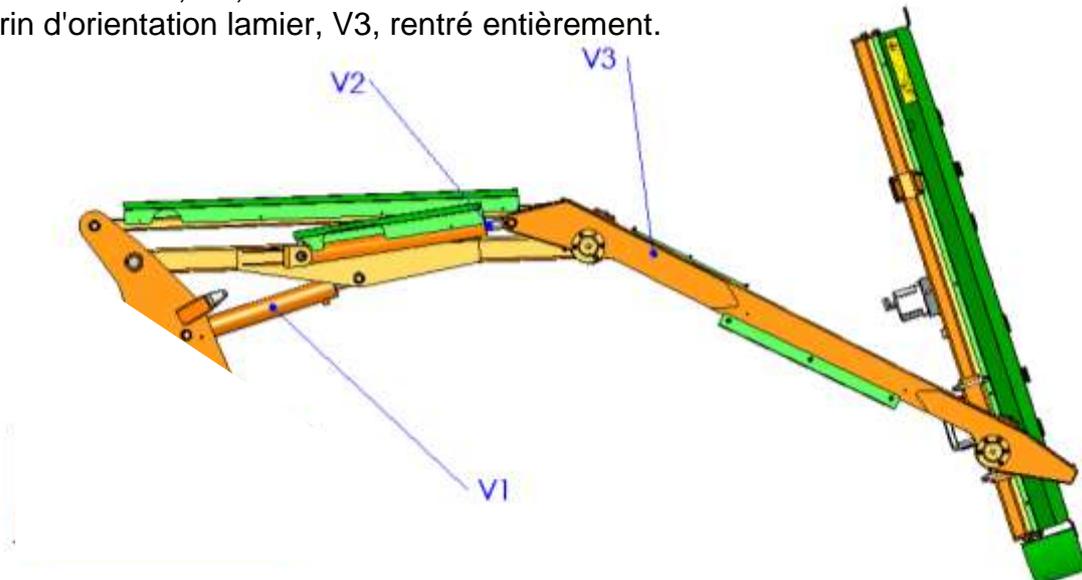
Les courroies inférieures en premier, puis les courroies supérieures.

- Fixer le moteur sur la lanterne moteur et enfiler l'axe moteur dans l'alésage du demi-accouplement.
- Faire coulisser le palier dans le caisson de telle sorte que les 4 vis de la lanterne moteur puissent être montées facilement.
- Le palier moteur est alors centré, il peut être serré en position (le moteur doit pouvoir se monter et se démonter sans contrainte).
- Tendre la première courroie en s'assurant que les deux plateaux consécutifs sont bien décalés de 90° (l'entraxe des deux paliers pour une tension correcte est de 364 mm.)
- Serrer alors le palier en position.
- Répéter la même opération pour les autres paliers.
- Faire tourner les paliers pour s'assurer que les couteaux ne viennent pas en contact.
- vous pouvez mettre les contre-écrous de palier et les serrer.
- Monter ensuite le capot lamier, le carter de protection arrière et le sabot.

Cette opération doit être réalisée par 2 personnes !!!

Pour régler le système crémaillère, mettre la machine dans la position représentée ci-dessous :

- Vérin de Bras 1 V1 rentré entièrement.
- Vérin de bras 2, V2, rentré entièrement.
- Vérin d'orientation lamier, V3, rentré entièrement.

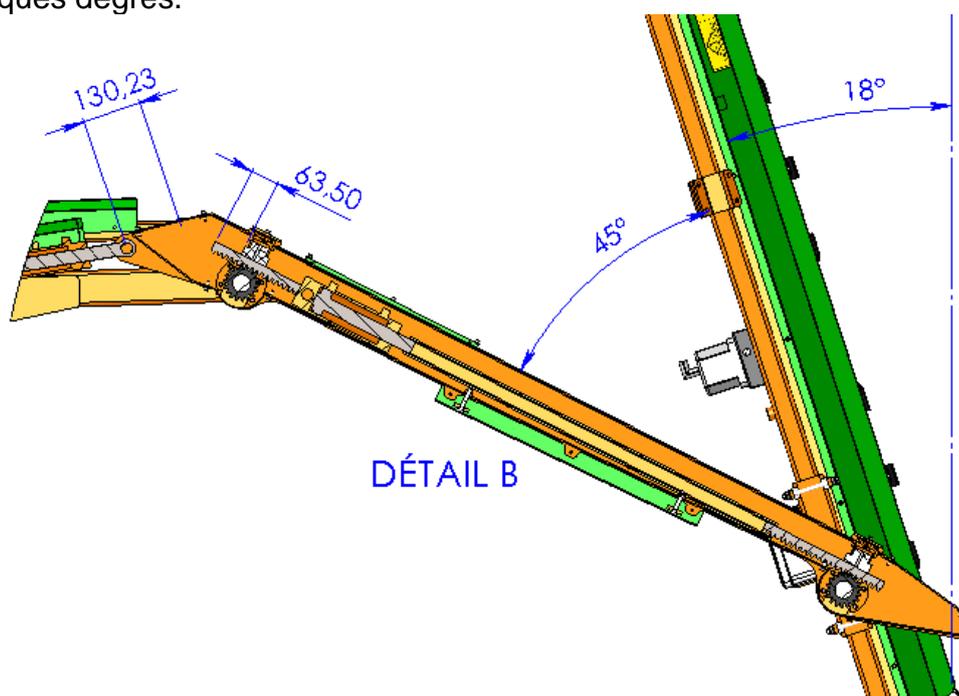


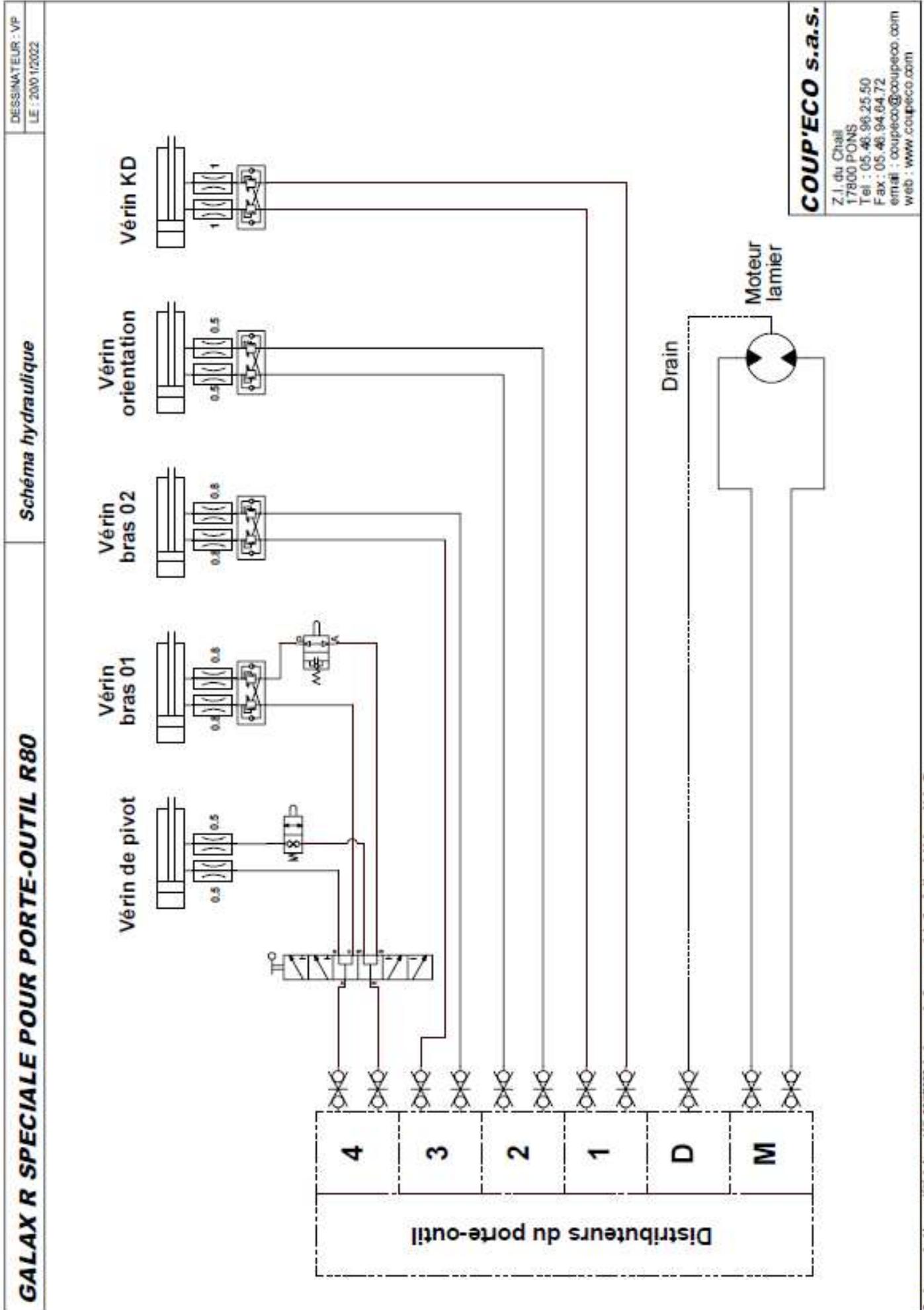
Commencer le réglage par le pignon côté bras 2.

- La première personne maintient le lamier en position, réglage.
- La seconde personne desserre l'écrou de patin sur le bras 2 de telle sorte à pouvoir désengrener la crémaillère du pignon.
- Faire pivoter le lamier jusqu'à ce que vous obteniez la cote d'environ 63.5 mm entre l'extrémité de la crémaillère et le patin.
- Resserrer alors l'écrou de patin

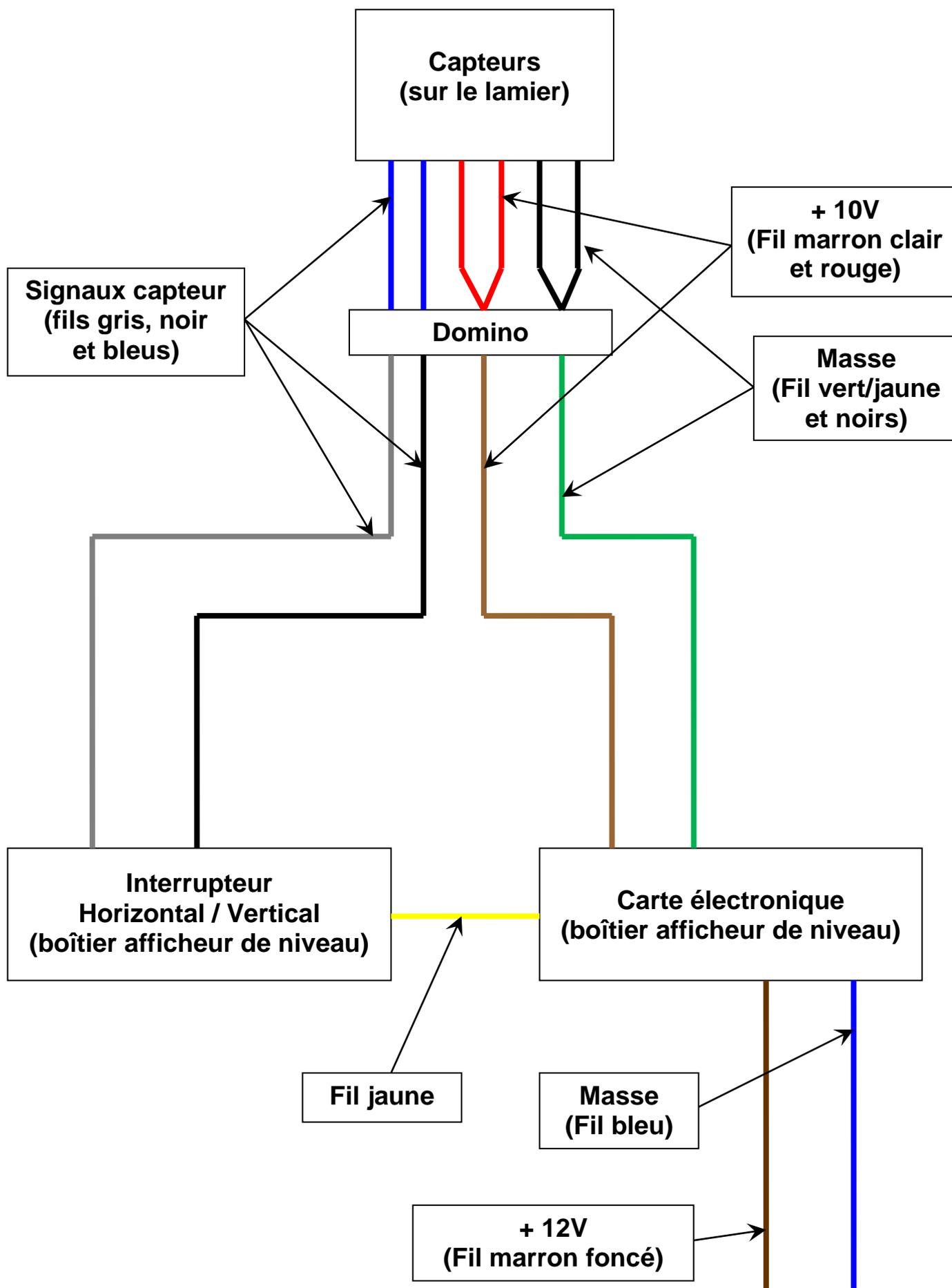
Ensuite sur le pignon côté lamier :

- Procéder de la même façon mais cette fois-ci en mesurant l'angle du lamier par rapport au bras ou par rapport à la verticale : Les valeurs indiquées sur le plan sont à titre indicatif et peuvent varier de quelques degrés.





XVII / BRANCHEMENT ELECTRIQUE DU BOITIER DE MISE A NIVEAU :





**COUP'ECO S.A.S.
Z.I. du Chail
17800 PONS
FRANCE**

**Tél. +33 (0)5.46.96.25.50
coupeco@coupeco.com**

**S.A.S. au capital de 100 000 €
R.C.S. SAINTES B 401 895 883
SIRET 401 895 883 00023
Code A.P.E. 285 D**

www.coupeco.com